



Bijouterie Inc.  
Établi depuis 1961  
5713, ave du Parc,  
Tél.: 272-4525  
ROLEX VENTE ET SERVICE

Le Devoir, mercredi 19 décembre 1990



### Décès de Paul Tortelier

Paul Tortelier (ci-contre), un des maîtres de l'école française de violoncelle actuelle, est décédé d'une crise cardiaque à l'âge de 76 ans. En l'espace d'un an, la France a perdu ses deux derniers violoncellistes de réputation internationale. Avant Paul Tortelier, Maurice Gendron a brutalement disparu cet été.  
Page B-3

### L'intégration de Rémi Rousseau

L'appel de la commission scolaire Montcalm sur le jugement lui ordonnant de réintégrer le jeune Rémi Rousseau dans une classe régulière relance un important débat judiciaire. Le jeune Rousseau souffre de trisomie 21 et sa cause, de l'avis des juristes, est un cause-type qui pourrait avoir de nombreuses répercussions.  
B-2

### Maintenir l'intégrité du Canada anglais

L'ancien haut fonctionnaire du gouvernement du Québec, M. Louis Bernard, affirme qu'il est dans l'intérêt des Québécois que le Canada anglais ne se désintègre pas. Il soutient en outre que si les négociations sur la souveraineté-association ne conduisent pas à une entente, le Québec devrait opter pour l'indépendance.  
Page B-8

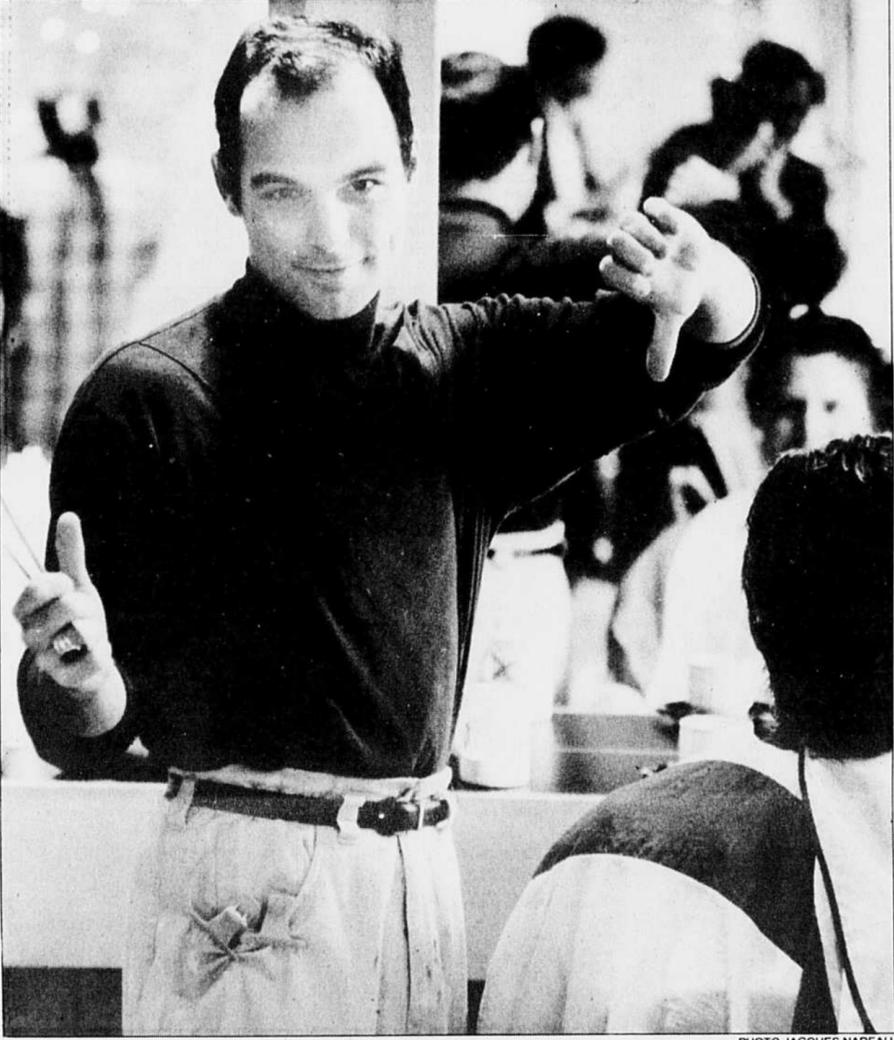
### Passe-Partout survivra

La présidente de Radio-Québec, Mme Françoise Bertrand, a assuré que *Passe-Partout* survivra, même si la production sera interrompue en 91. La comédienne Marie Eykel (*Passe-Partout*, ci-contre) et le producteur délégué Richard Lahaie, avaient exprimé leurs inquiétudes durant le Gala des Géméaux.  
Page B-3



## La TPS, cauchemar des petits commerçants

Une préparation insuffisante qui annonce une transition douloureuse pour les détaillants québécois



Jean-François Pilon, coiffeur, se passerait volontiers de la TPS, d'autant plus qu'il en deviendra percepteur, comme des milliers d'autres petits entrepreneurs et commerçants dès le 1er janvier.

Claude Turcotte

LA MISE EN PLACE de la TPS dans le réseau du commerce au détail représente un défi considérable auquel plusieurs commerçants, essentiellement les petits, ne se sont pas préparés de longue main. « Le 1er janvier, certains devront faire leurs calculs au boulier chinois », lance M. Gaston Lafleur, président-directeur général du Conseil québécois du commerce de détail, un organisme dont sont membres 4500 commerces représentant 70 % des ventes de détail au Québec.

Pour les marchands, l'arrivée de la TPS et de la TVQ implique des transformations majeures touchant l'étiquetage et surtout la facturation, ce qui dans certains cas nécessite l'achat de nouvelles caisses enregistreuseuses. Les grands magasins se préparent aux changements depuis un an, alors que dans les petits et moyens commerces plusieurs ont pris les choses avec nonchalance. Il y a quelques semaines seulement, à peine 50 % des entreprises concernées (environ 1,3 million) avaient procédé à leur enregistrement auprès du bureau de la TPS à Ottawa. Aux dernières nouvelles, les enregistrements touchaient le million.

Et pourtant, l'enregistrement n'est qu'une pure formalité, précise M. Lafleur. Le vrai travail commence à la réclamation du crédit sur l'inventaire au 31 décembre 1990; ensuite il y a l'apprentissage de la loi et de ses implications, la mise au point d'une méthode de facturation, l'adaptation ou le remplacement des caisses enregistreuses, l'information et la formation du personnel de vente, qui eux-mêmes seront forcément sur la ligne de front, c'est-à-dire en contact direct avec les clients, certains passifs mais d'autres curieux, inquiets ou alors carrément inquisiteurs.

Pas nécessaire d'avoir un MBA pour comprendre que la transition vers la TPS ne se fait pas en criant alléluia. Il n'y aura pas de génération spontanée en passant du 31 décembre au 1er janvier.

Des comptables agréés comme Robert Demers de Samson Bélair Deloitte & Touche travaillent sans arrêt depuis des semaines pour des clients soucieux de prendre le virage



Robert Demers

dès le 1er janvier. Mais même pour ces personnes prévoyantes, la tâche n'est pas facile. Tout d'abord, les conseillers constatent une différence étonnante entre les textes anglais et français de la loi. « Incroyable, constate M. Demers. Le texte français n'est même pas une traduction et ça se lit beaucoup mieux en anglais. »

Indépendamment de toutes les bouffonneries qui ont fait soulever la poussière au Sénat ces derniers mois, M. Demers considère que le ministère du Revenu n'a pas eu le temps suffisant pour préparer le terrain; on lui a remis en avril le texte de loi, qu'il a d'abord fallu interpréter avant d'élaborer la réglementation complémentaire, puis diffuser le résultat final à tous les intéressés.

Encore maintenant, ajoute M. Demers, il y a des dizaines de lettres envoyées à Revenu Canada pour lesquelles nous n'avons pas de réponse. Des marchands ne savent pas encore si tel ou tel produit est taxable ou pas. Le cas le plus connu est certainement celui des taxis qui, hier encore, ne savaient pas comment ils allaient percevoir la TPS. On comprend que le gouvernement ait songé à les exonérer de cette taxe.

Le problème des caisses enregistreuses, reliées souvent à tout le système informatique des entreprises, paraît être le plus aiguë actuellement. Plusieurs parmi ceux qui ont

attendu jusqu'à la dernière minute risquent de devoir recourir au boulier chinois, pour reprendre l'image de M. Lafleur. Même si le gouvernement décide de se montrer tolérant pendant un certain temps, les commerçants de détail pourraient être dans l'obligation de payer de leur poche les taxes qu'ils n'auront pas perçues de leurs clients.

« Ceux qui ont pu penser que la loi ne serait pas adoptée ont pris des risques dont ils n'ont pas calculé l'ampleur », mentionne M. Lafleur, en rappelant que la date du 1er janvier 1991 pour l'entrée en vigueur de la TPS est connue depuis le 1er août 1989 et que « la volonté du gouvernement fédéral a toujours été là ».

Combien de commerçants ne seront pas prêts le 1er janvier prochain ? Il est pour le moment impossible d'avoir des réponses le moins durement précises de qui que ce soit. Pour sa part, le Conseil québécois du commerce de détail a donné son appui à la TPS et a organisé pendant l'année des réunions d'information. Le Conseil déplore par ailleurs grandement que le gouvernement du Québec n'ait pas retardé l'application de sa nouvelle taxe sur les produits, laquelle menace sérieusement des industries fragiles au Québec, celles des vêtements, de la chaussure et du meuble.

Mais même dans les entreprises où l'on se prépare à la TPS depuis un certain temps, il reste souvent des adaptations à faire et une part d'inconnues. C'est le cas par exemple au DEVOIR. M. André Leclerc, Directeur délégué à l'administration, se demande ce que seront précisément les coûts de la transformation. Il prévoit qu'il faudra plusieurs mois avant que tous les fournisseurs soient familiarisés avec le système des crédits d'imtrants.

Par souci d'économie, le DEVOIR va conserver ses formules d'affaires actuelles, quitte à y ajouter quelques lignes additionnelles et nécessaires grâce à la magie de l'informatique. Mais pour M. Leclerc, la question la plus fondamentale concerne l'impact de la TPS sur le volume de ventes puisque c'est le consommateur qui devra en absorber le coût en bout de ligne. La publicité est également touchée par la TPS, la

Voir page B-2 : TPS

## Jacques Lévesque ou le bonheur du soviétologue

L'universitaire québécois le plus lu à l'étranger

Jacques Lévesque est un homme heureux. Ou plutôt un soviétologue heureux. Installé dans un minuscule bureau à l'Université du Québec à Montréal depuis 20 ans, il écrit des livres sur les relations internationales de l'Union soviétique. Et ça marche. En quelques années, grâce à son travail acharné et l'aide bien indirecte de Mikhaïl Gorbatchev, il s'est taillé dans ce domaine une réputation enviable dans le monde entier. Ce Québécois quinquagénaire de Saint-Félicien est maintenant membre d'un groupe sélect de soviétologues qui sillonnent la planète pour expliquer ce qui se passe dans le vaste empire soviétique.

Jacques Lévesque n'a rien de l'universitaire austère et compliqué dont les explications pourraient vous faire haïr à jamais l'Union soviétique et ses problèmes. Entouré d'une petite bibliothèque contenant l'essentiel, quelques affiches et classeurs, il vous captive littéralement par son incroyable facilité à décrire les méandres de la politique extérieure soviétique et de ses effets tant à l'in-

térieur du pays qu'à l'extérieur.

Vous pensez que la crise libanaise avec ses multiples acteurs est compliquée ? Regardez donc du côté de l'Afghanistan ! L'Union soviétique s'y est engagée il y a une dizaine d'années et cherche toujours à en sortir définitivement. « Pas si simple que ça », dit Lévesque qui vient de publier son tout dernier ouvrage, *L'URSS en Afghanistan* dans une collection de poche, aux éditions Complexe. Et tout de go, il vous entraîne dans une passionnante description des nombreuses factions qui luttent pour contrôler ce petit pays d'Asie centrale et des enjeux géopolitiques de cette région toute aussi explosive que le Golfe persique ou le Moyen-Orient.

Cette faculté d'expliquer simplement ce qui est pourtant fort complexe permet à Jacques Lévesque de connaître un vaste succès dans un domaine assez spécialisé de la soviétologie : les relations internationales de l'URSS. Depuis 1978, ses quatre bouquins les plus connus ont atteint un tirage total de plus de 50 000 exemplaires, traductions comprises. Il est un des seuls universitaires canadiens ou québécois en rela-

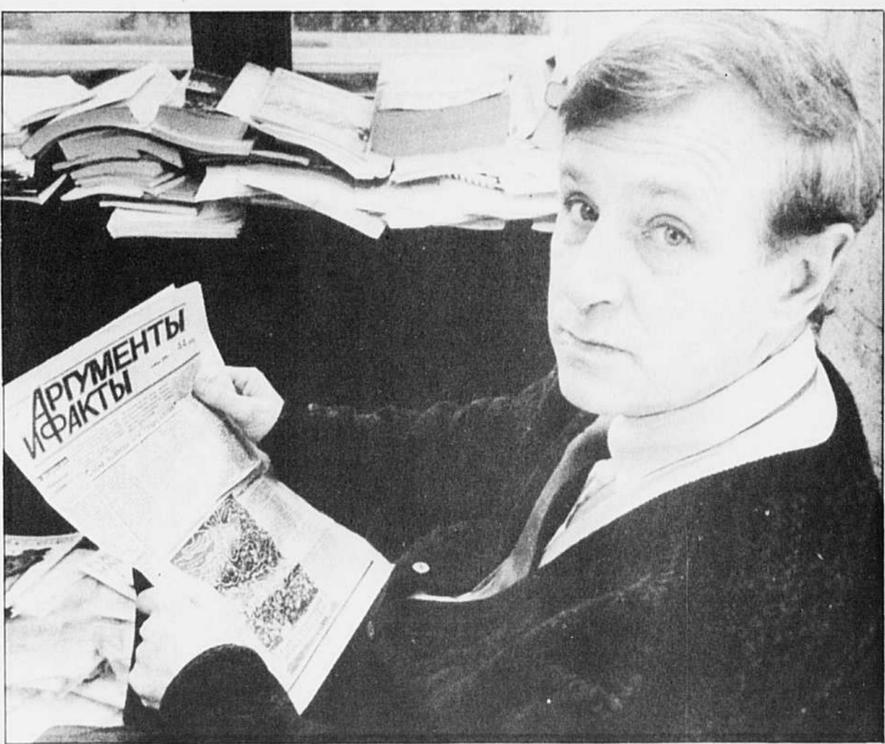
tions internationales à être aussi populaire auprès du public étranger.

En plus d'avoir un titre dans la collection « Que-Sais-Je ? » (*Le conflit sino-soviétique*), le plus grand succès du soviétologue québécois est la publication du désormais classique *L'URSS et sa politique internationale*, chez le prestigieux éditeur français Armand Colin. Depuis dix ans, ce bouquin est, à travers la francophonie, le *vade-mecum* obligatoire de tout étudiant en affaires soviétiques.

Lévesque explique cet engouement par la pauvreté de la littérature en français sur les relations internationales de l'URSS et son acharnement à exploiter ce filon. « Mais j'ai surtout eu de la chance, dit-il. J'étais là au bon moment et au bon endroit. »

C'est suite à un voyage en Pologne, grâce à l'entraide universitaire mondiale, que Jacques Lévesque décide en 1962 de sa lancer dans les études sur les pays de l'Est. « Les champs d'étude en science politique ne manquaient pas, dit-il. Mais personne ne semblait intéressé à ce qui se passait de l'autre côté du Rideau »

Voir page B-2 : Lévesque



Jacques Lévesque. Les soviétologues ont surfé sur la vague Gorbatchev, mais la discipline pourrait éventuellement décliner avec l'éclatement de l'URSS.

Un été, un enfant

LES DROITS D'AUTEURS SONT VERSÉS À LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES

SOUS LA DIRECTION DE PAUL-ANDRÉ COMEAU

ALICE PARIZEAU  
JEAN O'NEIL  
FRANCINE D'AMOUR  
JEAN ÉTHIER-BLAIS  
ALAIN PONTAULT  
ARLETTE COUSTURE  
GILLES ARCHAMBAULT  
GUY BOULIZON  
ROBERT LÉVESQUE  
DANY LAFERRIÈRE  
YVES BEAUCHEMIN  
PAUL-ANDRÉ COMEAU

QUÉBEC/AMÉRIQUE

## Un été, un enfant

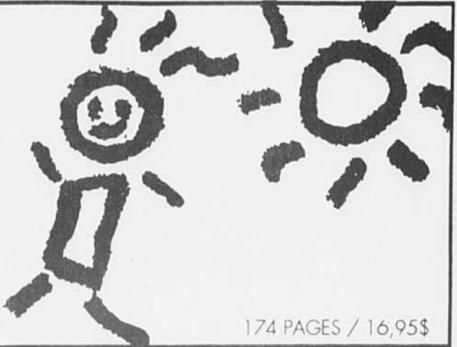
LES DROITS D'AUTEURS SONT VERSÉS À LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES

SOUS LA DIRECTION DE PAUL-ANDRÉ COMEAU

ALICE PARIZEAU  
JEAN O'NEIL  
FRANCINE D'AMOUR  
JEAN ÉTHIER-BLAIS  
ALAIN PONTAULT  
ARLETTE COUSTURE  
GILLES ARCHAMBAULT  
GUY BOULIZON  
ROBERT LÉVESQUE  
DANY LAFERRIÈRE  
YVES BEAUCHEMIN  
PAUL-ANDRÉ COMEAU

QUÉBEC/AMÉRIQUE - LE DEVOIR

174 PAGES / 16,95\$



◆ TPS

quelle peut cependant être considérée comme un intrant, dont créditée par l'acheteur de pub. Une lettre circulaire contenant ces informations est déjà envoyée. Par ailleurs, dans les annonces classées, le client est le consommateur final et il ne peut donc obtenir de crédit pour la TPS.

Comme la plupart des experts et gens du milieu des affaires, M. Leclerc prévoit une période de transition d'au moins six mois. Pour une entreprise comme LE DEVOIR et pour des milliers d'autres de taille comparable ou plus petite, la réforme de la TPS constitue une opération délicate sur un plan technique évidemment, mais peut-être davantage à d'autres égards, particulièrement les relations avec les fournisseurs et les clients.

De tels efforts ne se justifient que par les bénéfices éventuels pour l'économie dans son ensemble. Les grandes associations d'affaires appuient la TPS, malgré une procédure de lancement qui semble tout à fait chaotique. À l'étonnement de plusieurs, l'Association des consommateurs du Québec (ACQ), a également appuyé cette réforme, tout en formulant certaines critiques sur des points spécifiques.

M. Alain Paquet, économiste, professeur à l'UQAM et vice-président de l'ACQ, soutient que la TPS et son pendant québécois, la TVQ, apporteront un gain net dans trois ou quatre ans. Il prévoit un gain net combiné fédéral-provincial de 1% en productivité par année du produit intérieur brut. Il y aura là éventuellement un bénéfice indirect pour l'ensemble des consommateurs. Toutefois, d'ici là, la TPS aura un impact bien direct et concret sur chacun des consommateurs.

◆ Lévesque

de fer. J'étais seul et passionnément attiré par le fruit défendu que représentait ce monde qu'on nous avait dépeint en termes apocalyptiques dans les années cinquante. J'ai plongé ».

Ce voyage l'amène à écrire sa thèse de maîtrise sur ce pays. « Mais l'étude de la Pologne, c'était trop étroit pour en faire une carrière, dit-il. J'ai donc décidé de me spécialiser sur l'Union soviétique et d'écrire une thèse de doctorat sur le conflit sino-soviétique et l'Europe de l'Est ». Les portes vont alors s'ouvrir et Lévesque ne cessera de parcourir le monde. Deux ans à Paris, deux mois en Union soviétique, un an à New York pour enfin aboutir en 1969 dans la toute nouvelle Université du Québec à Montréal comme directeur-fondateur du département de Science politique. Après trois ans d'enseignement, il repart pour l'Université Harvard, où il rédigera un livre intitulé *L'URSS et la révolution cubaine*.

« J'ai été accepté à Harvard, un peu grâce à une recommandation de Zbigniew Brzezinski que j'avais connu auparavant lors de mon séjour à l'Université Columbia et qui m'avait beaucoup aidé », dit-il. Une amitié qui dure toujours. Quelques années plus tard, il est de retour à Paris à l'École des Hautes études en sciences sociales, où il commence à rédiger son livre sur l'URSS et la politique internationale. « Je suis allé chez Armand Colin, où on s'est montré très intéressé par le livre. En fait, l'éditeur m'a demandé le manuscrit car il avait décidé de l'imposer à tous les étudiants en agrégation d'histoire. Ce fut un cauchemar rédactionnel », dit-il. Mais aussi un succès exceptionnel. Publié une première fois en 1980, il a été refondu et réédité en 1988.

# Sakharov, second après Jésus

## Un an après sa mort, un culte se développe autour de l'ex-physicien

Alan Cooperman

de l'Associated Press

MOSCOU — Depuis sa mort d'un arrêt du cœur, le 14 décembre 1989, Andreï Sakharov est devenu encore plus populaire en URSS et personne n'est encore parvenu à prendre sa place à la tête du combat pour les droits de l'homme et la justice.

« La Conscience de la nation reste un titre vacant », constate Sergueï Grigoryants, rédacteur en chef du journal *Glasnost* et l'un des multiples anciens prisonniers politiques pour la libération desquels Andreï Sakharov s'est battu.

Le titre ne semble pas prêt d'échoir à quelqu'un d'autre. Depuis sa mort, le physicien qui contribua à donner à l'URSS la bombe H avant d'être couronné en 1975 prix Nobel de

la paix, est encore plus respecté. Nombre de Soviétiques ont compris que c'est pour eux qu'il s'est battu en réclamant inlassablement, souvent dans l'indifférence des masses, la justice pour les victimes de Staline, le désarmement nucléaire, le droit d'émigrer et surtout la démocratie.

La semaine dernière, les *Nouvelles de Moscou* ont demandé aux Soviétiques « lequel des noms suivants aura le plus de sens pour le peuple soviétique en l'an 2000 : Jésus-Christ, Lénine, Sakharov, Staline ou Gorbatchev ? ». Résultat du sondage : Sakharov est arrivé en deuxième position, juste après Jésus et bien avant les trois dirigeants communistes.

L'hebdomadaire reconnaissait aussi avoir dans le passé « raccourci » et « corrigé » — en réalité censuré — des articles publiés par Sakharov. « Si nous l'avions écouté,

notre voie vers la vérité aurait été plus courte et moins tortueuse. Mais nous n'avons avens pas entendu ou pas voulu entendre. »

Aujourd'hui, l'ancien appartement de Gorki où le physicien et son épouse Elena Bonner avaient été exilés pour avoir dénoncé l'invasion de l'Afghanistan, est transformé en musée et les *Mémoires* de Sakharov sont publiés dans le journal littéraire *Znanya*, qui tire à un million d'exemplaires. La tombe du savant, au sud-ouest de Moscou, et son ancien appartement de la capitale sont devenus des lieux de pèlerinage tous les jours fleuris.

Le nom de Sakharov sert de cri de ralliement aux réformateurs, parmi lesquels le président de la fédération de Russie Boris Eltsine et le maire de Moscou Gavrill Popov, qui apparaissent comme le défunt au Groupe

interrégional — radical — du parlement.

Mais il est aussi récupéré par des groupes dont l'orientation a bien peu à voir avec les options de Sakharov, par exemple par une « Union Sakharov des forces démocratiques » qui a récemment demandé l'instauration de l'état d'urgence dans tout le pays.

Tout ce tapage dérange les amis et la veuve d'Andreï Sakharov, selon lesquels le savant n'aurait pas aimé devenir une figure aussi emblématique.

« Pourquoi cette tendance à créer des cultes ? » s'interrogeait le mois dernier Elena Bonner dans la revue *Ogoniok*. « Il me semble insupportable que des gens qui tentent de développer la conscience démocratique puissent créer aussi facilement un culte de nouveaux héros. »

« Mon livre arrivait à point. Aussi bizarre que cela puisse paraître, il n'existait pas en français de bilan sur la politique internationale de l'URSS. Et puis, comme je n'étais pas membre d'une des multiples chapelles de la soviétologie française, le livre a été bien accueilli en France », souligne-t-il.

Au début des années quatre-vingt, Lévesque délaisse les affaires soviétiques et décide d'écrire un livre sur le Parti communiste italien, au moment où les Européens sont tentés par l'eurocommunisme. C'est l'époque des grandes alliances socialo-communistes et de l'étrange dialogue entre la démocratie-chrétienne et le PCI. Mais tout cela ne

dure que le temps des roses. En 1985, Mikhaïl Gorbatchev arrive au pouvoir et l'Union soviétique retourne progressivement sur la scène internationale après un long purgatoire imposé par l'Occident suite à l'invasion de l'Afghanistan.

« Je suis revenu à mes anciennes amours et depuis lors, le travail ne manque pas », dit-il. Conférencier à Mexico, à Séoul, à San Francisco, à Madrid, professeur invité à l'Université de Californie, il n'arrête pas de voyager et publie de nombreux articles et textes dans des revues et des publications spécialisées et populaires, dont *L'état du monde*.

Lévesque souligne qu'il doit une bonne partie de sa production et de son audience internationale à la

grande souplesse académique que lui offre l'UQAM.

« Depuis 20 ans, je ne suis jamais resté plus de trois ans de suite dans mon bureau de la rue Sainte-Catherine. J'ai bouclé mes valises une dizaine de fois pour m'installer aux États-Unis, en France, en Italie et en Union soviétique et j'ai bien l'intention de poursuivre ce rythme », dit-il.

Paradoxalement, au moment où le monde entier ne parle que de l'Union soviétique, Jacques Lévesque pense que l'éclatement de ce pays pourrait bien reléguer la soviétologie au second plan des préoccupations internationales.

« Dans les années soixante-dix, avec la détente, on ne parlait presque plus de l'URSS, dit-il. Tout l'ar-

gent pour la recherche universitaire était dirigé vers d'autres champs d'étude des sciences sociales. J'ai peur que dans quelques années, cela ne se reproduise et qu'il n'y ait plus de place pour les chercheurs et professeurs qui travaillent actuellement dans ce domaine. »

Mais qu'à cela tienne, Jacques Lévesque ne se décourage pas. Il travaille présentement sur un tout nouveau bouquin qui viendra compléter son livre sur l'URSS et sa politique internationale. « Je veux étudier les mutations de la politique internationale de l'URSS depuis l'arrivée de Gorbatchev au pouvoir. Je parlerai surtout des relations avec l'Europe de l'Est », dit-il. Ce sera sans doute un classique. On lui souhaite.



## Ce que les Ducharme attendent de Grande-Baleine

**Des retombées économiques.** Depuis toujours, l'industrie de la construction est un secteur important de l'activité économique. L'aménagement du complexe Grande-Baleine fournira aux frères Ducharme, comme à de nombreux autres travailleurs et travailleuses de cette industrie, l'occasion de façonner à nouveau l'avenir du Québec. Les quelque 47000 emplois soutenus par le projet Grande-Baleine débordent largement du secteur de la construction. Ils touchent des milliers de personnes de tous les métiers et professions, que ce soit dans le domaine du transport, des biens manufacturés ou des services techniques et administratifs. Chaque dollar payé par un client d'Hydro-Québec génère au moins 76 cents de retombées au Québec. Déjà, depuis plus de 15 ans, des centaines d'ingénieurs et de spécialistes ont étudié le projet Grande-Baleine afin d'évaluer sa faisabilité technique, d'en mesurer l'impact sur le milieu et de proposer des mesures pour protéger l'environnement. Pour obtenir de plus amples renseignements, composez le 1 800 ÉNERGIE, quel que soit votre indicatif régional.



Hydro-Québec

NOTRE PROPRE ÉNERGIE

MUSIQUE



Le violoncelliste Paul Tortelier.

PHOTO ARCHIVES

## Décès du violoncelliste français Paul Tortelier

PONTOISE (AFP et Reuter) — Paul Tortelier, un des maîtres de l'école française de violoncelle actuelle, est décédé mardi matin, d'une crise cardiaque à l'âge de 76 ans au Manoir de Villarcieux (région parisienne), a-t-on appris mardi auprès de l'administration de ce domaine.

En l'espace d'un an, la France a perdu ses deux derniers violoncellistes de réputation internationale. Avant Paul Tortelier, a brutalement disparu cet été Maurice Gendron.

Paul Tortelier est mort, alors qu'il animait des stages de formation organisés pour une douzaine de jeunes musiciens, titulaires de premiers prix de conservatoires de divers pays.

Né le 21 mars 1914, Paul Tortelier est sorti avec un premier prix de violoncelle du Conservatoire de Paris.

Après des passages dans les orchestres de Monte-Carlo, de Boston, où le grand chef d'orchestre Sergueï Koussevitzky l'a fait venir, et de la Société des concerts du Conservatoire à Paris, il entame, après la Deuxième grande guerre une brillante carrière de soliste international.

Avec son jeu clair et éthéré, très représentatif de l'école française, il a fait équipe aussi bien avec des instrumentistes fameux comme Arthur Rubinstein ou Isaac Stern qu'avec des formations internationales et des chefs prestigieux.

Habitué du festival de Prades, où il se lie d'amitié avec Pablo Casals, Paul Tortelier s'emploiera à poursuivre l'œuvre du grand maître catalan après sa disparition chaque été dans le village pyrénéen.

L'enseignement a occupé une grande place dans la vie de Paul Tortelier. Il avait ainsi inventé une pique pour le violoncelle portant son nom et qui permet de tenir l'instrument plus incliné. Il fut surtout professeur au conservatoire de Paris de 1957 à 1969 et pendant cette période forma plusieurs générations de solistes français et étrangers, notamment japonais.

Il laisse derrière lui de nombreux enregistrements sur étiquette EMI-Pathe Marconi notamment, dont ceux, qui ont fait date, du *Don Quichotte* de Richard Strauss et des *Suites pour violoncelle seul* de Jean-Sébastien Bach.

De son mariage en 1946 avec la violoncelliste Maud Martin, il a eu quatre enfants, dont trois font aujourd'hui carrière dans la musique : Yann Pascal, Maria de la Pau et Pomone.

Ces dernières années, il avait consacré une grande partie de son temps à des *master classes* de violoncelle, ainsi qu'à la composition. Il a été un des premiers grands solistes à se rendre en Chine pour y enseigner son art.

TÉLÉVISION

# Passe-Partout survivra, affirme R.-Q.

Paule des Rivières

LA PRÉSIDENTE de Radio-Québec, Mme Françoise Bertrand, a assuré hier que *Passe-Partout* survivra, même si la production de nouvelles émissions sera interrompue l'année prochaine. Car l'émission est « la fierté de Radio-Québec ».

« Le concept original de *Passe-Partout* ainsi que ses objectifs pédagogiques ont été établis il y a près de 15 ans. Les revoir, les réviser et les renouveler est donc une nécessité tout autant qu'un devoir », a déclaré Mme Bertrand.

L'émission la plus célèbre du réseau se retrouve une fois de plus au centre de la tempête, avec beaucoup de personnes qui se comprennent très mal. Encore une fois, la gestion du succès semble ardue à Radio-Québec.

Mme Bertrand a voulu répliquer hier aux inquiétudes très publiquement exprimées dimanche soir par la comédienne Marie Eykel — avec *Passe-Partout* depuis 13 ans — et le producteur délégué Richard Lahaie, pendant le Gala des Gémeaux, à Radio-Canada.

Mme Eykel a exhorté le public à téléphoner à Radio-Québec pour demander le maintien de l'émission. La consigne fut suivie puisque lundi, Radio-Québec recevait près de 700 appels. « Vous comprendrez que nous avons d'autre chose à faire », disait hier, le responsable des relations publiques, M. André Beaudet.

L'équipe de *Passe-Partout* ne comprend pas que l'on interrompe la production d'une émission aussi populaire et que l'on se contente d'en informer laconiquement les comédiens, scénaristes et réalisateurs, sans autre précision. Pour ces artisans, l'avenir de l'émission est bel et bien incertain. Leur job en tous cas l'est. « Il sera difficile de retrouver la même équipe », estime Marie Eykel, atterrée. Vingt-deux comédiens travaillent à cette émission.

Du côté de la direction, l'on se fait le plus rassurant possible. Si Radio-Québec suspend la production d'émissions, a poursuivi Mme Bertrand hier, c'est pour conserver la qualité qui a fait sa renommée. Aucun motif financier à la source de cette décision. Mais, au passage, la direction rappelle, chiffres à l'appui, que *Passe-Partout* coûte plus cher qu'il



Passe-Partout (Marie Eykel) et Passe-Montagne (Jacques L'Heureux).

ne rapporte : il en a coûté 6,7 millions \$ pour produire 86 émissions, depuis 1986, qui ont rapporté 5,2 millions \$. Mais c'est une des seules émissions vendues en Ontario et à l'étranger, et dont la vente de produits dérivés s'avère un énorme succès.

M. André Chamberland, directeur de la télévision éducative et formelle est convaincu de la nécessité de reprendre son souffle. Au cours des 15 dernières années, souligne-t-il, nous avons connu Françoise Dolto (la psychanalyste d'enfants) ainsi qu'une batterie de psychologues américains qui ont insisté de mille manières sur l'extrême effervescence des moins de six ans.

« Le nouveau modèle de *Passe-Partout* doit prendre en compte ces recherches », estime-t-il.

Radio-Québec entend consacrer trois mois à la réévaluation, à partir de juin, et six mois à la scénarisation d'une nouvelle série. Ensuite, elle entend reprendre la production pour au moins deux ans.

« Entre trois et six ans, l'esprit n'est pas limité par les difficultés à

verbaliser », rappelle M. Chamberland.

Les concepteurs ont eu de la difficulté par le passé avec le module « confidences », qui visait à fournir aux enfants des mots pour exprimer leurs émotions. « Il faut revoir plusieurs choses. Nous sommes tentés de proposer des modules plus exigeants. Si *Passe-Partout* ne le fait pas, qui le fera ».

L'émission s'adresse aux petits de trois à six ans. Immanquablement, lorsque la petite musique de *Passe-Partout* se fait entendre, au moins 400.000 petits se dirigent automatiquement vers le téléviseur, comme hypnotisés. Il s'agit de la seule émission présentée 365 jours par année. Elle est constituée de différents modules avec des thèmes et animée par trois groupes, des enfants, des comédiens en chair et en os et des marionnettes. Quelque 261 émissions ont été produites et se seront celles-là qui repasseront de juin 1991 à avril 1992. Certaines émissions de la première cuvée ont été présentées jusqu'à 85 fois.

*Passe-Partout* n'en est pas à son

premier réalignement. Elle a introduit au fil des ans de nouveaux personnages, elle a modifié les marionnettes et elle a récemment initié les jeunes aux communautés culturelles et aux arts.

M. Chamberland assure déjà que *Passe-Partout* conservera les marionnettes, les comédiens et les enfants. La question reste à savoir si les mêmes comédiens retravailleront ensemble.

« Pourquoi arrêter alors que des remises en question sont effectuées constamment », demande le producteur délégué Richard Lahaie. Pour sa part, Marie Eykel se dit « inquiète et en colère ».

« Nous n'avons jamais voulu faire de scandale mais on nous a provoqués », note-t-elle en disant n'avoir même pas reçu un accusé réception à sa demande de rencontre avec la direction de Radio-Québec.

Pour l'heure, les comédiens de *Passe-Partout* présenteront leur premier spectacle-théâtre demain. Comme toutes les autres manifestations reliées à l'émission, ce sera vraisemblablement un succès.

CINÉMA

## Le «Hamlet» de Hollywood reviendra en mai

Nathalie Petrowski

AL PACINO, celui que les américains appellent volontiers le Hamlet de Hollywood, reviendra à Montréal entre le 1er et le 5 mai présenter à la Cinémathèque québécoise, son film *The Local Stigmatic*.

La Cinémathèque en profitera pour rendre hommage à son travail d'acteur en présentant des films que lui-même aura choisis. S'ajoutera à cela, la partie « Carte blanche » consacrée aux films qui ont marqué Al Pacino. Il en a déjà choisi deux, soit, *La bataille d'Alger* et *L'arbre aux sabots*.

Contrairement à la première fois où Hamlet a gratifié Montréal d'une visite-éclair, présentant son film à un public de gens de théâtre triés sur le volet, cette fois tout le monde, théâtres et simples citoyens, sont invités. Pacino qui affectionne surtout la clandestinité et qui ne respire vraiment que lorsque la salle de cinéma ou de théâtre est vide, a finalement décidé de prendre le risque d'une sortie commerciale, quitte à se faire descendre et à ne plus jamais oser sortir de chez lui.

Dans son cas, c'est un exploit

puisque'il traîne son film sous son bras depuis des siècles, le monte et le remonte à chaque fois qu'un ami ou étudiant en cinéma lui en fait la suggestion, refusant jusqu'à tout récemment de faire imprimer une copie finale.

Le film, tiré d'une pièce de théâtre de Heathcote Williams, réalisé par David Wheeler mais produit et interprété par Pacino, sortira aux États-Unis et ici, au printemps. C'est la maison Zeotrope qui en assure la distribution à travers le circuit « art et essais ». À Montréal, le film prendra l'affiche après sa première officielle, au cinéma Parallèle, histoire de remercier Claude Chamberland de ses bons conseils.

Selon ce dernier, Pacino revient à Montréal d'abord et avant tout à cause de l'accueil chaleureux que le public lui avait réservé lors de l'unique projection publique de son film pendant le Festival du Nouveau cinéma.

Chamberland se propose cette fois-ci non seulement de lui faire faire un tour de la ville mais de l'initier au dynamisme du théâtre montréalais.

En effet, si c'est le cinéma qui fait vivre Pacino (et très grassement merci) l'énigmatique acteur ne



PHOTO JACQUES GRENIER

Al Pacino

mange et ne respire que pour le théâtre. Son rêve serait de filmer des pièces de théâtre d'avant-garde récoltées de par le vaste monde et Chamberland compte lui faire visionner les pièces de Robert Lepage et de Gilles Maheu.

Qui sait si après tout cela, Al Pacino ne décidera pas de tout simplement recommencer sa vie à Montréal ?

**Love-moi de Marcel Simard ouvre les 9èmes Rendez-vous**

L'année dernière, *Le party* de Pierre Falardeau avait ouvert en beauté et à grand fracas, les Rendez-vous du Cinéma québécois au plus creux du mois de février. Cette année, les organisateurs cherchaient un autre coup fumant sinon un autre film-choc. Ils l'ont finalement trouvé.

Le film en question réalisé par Marcel Simard portait le titre de *Autopsie de la violence*. Pour sa sortie en salle, les distributeurs ont pensé au titre plus accrocheur de *Love-moi*.

Si le titre a changé, le thème du film lui reste le même : à savoir le manque d'amour d'une bande de

jeunes délinquants dans un quartier défavorisé de Montréal.

L'histoire du film est inspirée de faits vécus par Marcel Simard au début des années 80, alors que le CLSC de ce même quartier lui demandait de produire un document pour sensibiliser les jeunes du coin à la violence. Simard décida de monter une pièce de théâtre avec une douzaine de jeunes délinquants. Pendant le projet, deux des jeunes se suicidèrent. Simard fut à ce point marqué par l'expérience, qu'il décida d'en faire un film qui rendrait hommage à ces jeunes tout en relatant le désespoir de leur situation.

Les événements de *Love-moi* sont donc authentiques mais ils sont cette fois interprétés par des comédiens dont Germain Houde, Paule Baillergon et huit jeunes comédiens qui risquent de faire leur marque : Lucie Laurier, Sonia Laplante, Dominique Leduc, Lyne Durocher, Éric Brisebois, Mario Saint-Amand, Stéphane Demers et Yvon Roy.

Rappelons que les Rendez-vous du Cinéma québécois se tiendront à Montréal du 7 au 15 février.

## Première de Forum 1991 pour jeunes compositeurs

LE NOUVEL Ensemble Moderne (NEM) et la Faculté de musique de l'Université de Montréal organisent la tenue du premier Forum 91 à l'intention des jeunes compositeurs.

Cet événement biennal organisé avec la collaboration de Radio-Canada sera parrainé par le Conseil international de la musique de l'Unesco.

L'objectif du forum est de pénétrer largement les réseaux de la nouvelle musique dans tous les continents afin de favoriser la création, la diffusion et l'échange international.

Tous les compositeurs de moins de 30 ans peuvent soumettre deux partitions. Après une première sélection faite sur chaque continent, un jury international se réunira à Paris pour choisir huit compositeurs — Canada, États-Unis, Amérique centrale et du sud, Europe, Asie, Afrique et Australie — qui devront présenter une création pour le NEM.

Ces compositeurs seront accueillis en novembre 1991 à la Faculté de

musique de l'UdM pour un stage d'un mois avec l'orchestre. Ce stage permettra aux compositeurs de travailler directement et quotidiennement avec le NEM et son chef Lorraine Vaillancourt pour mettre les créations au point.

Le NEM présentera alors les huit créations qui seront enregistrées par Radio-Canada pour être ensuite soumises à l'Union européenne des radiodiffuseurs. Le jury international, présent à Montréal pour les concerts de clôture, fera une dernière sélection de trois œuvres qui seront entendues en direct au cours d'un concert-gala.

Ce projet inédit a reçu un accueil favorable auprès de plusieurs personnalités, notamment M. Lupwishi Mbuyamba, président du Conseil international de la musique à l'Unesco qui a accepté de diriger le jury africain, le compositeur John Rea, celui du jury international et M. Denis Gougeon, compositeur, celui du jury canadien.

## Le parc Jarry sera embelli

QUATRE ARTISTES en arts visuels sont invités à présenter des projets pour la réalisation d'une œuvre qui sera érigée au parc Jarry. Ce sont Linda Covit, Tatiana Démidoff-Séguin, André Fournelle et Guy Nadeau dont les noms ont été retenus dans le cadre du concours d'art initié par la Commission d'initiative et de développement culturels (CIDE) de la Ville de Montréal.

Les quatre finalistes reçoivent chacun un montant de 5 000 \$ pour la réalisation de leurs maquettes. La proposition retenue sera connue en mars 1991 et le lauréat disposera d'un montant de 260 000 \$ pour mener à bien son projet.

Selon le thème du concours, l'œuvre devra refléter une image de la paix telle que perçue par les enfants

dans leur réflexion sur le jeu guerrier. Un court texte sur la paix rédigé par un enfant servira de légende.

Ce projet est né du geste de jeunes écoliers de la région de Montréal qui décidaient en 1988 d'abandonner 13 000 jouets guerriers dans un mouvement collectif en faveur de la paix.

Rappelons que dans le cadre de ce plan d'action en art public, une première œuvre était réalisée, en septembre 1990, à la place Roy par le sculpteur Michel Goulet, lauréat 1990 du Prix Paul-Émile Borduas. Quant au deuxième concours d'art public destiné à la création d'une œuvre pour la place Berri, c'est la proposition de Melvin Charney qui y sera réalisée d'ici le printemps 1992.

## Protestations contre la réforme de l'orthographe en France

PARIS (AFP) — La réforme de l'orthographe française, entrée officiellement en vigueur début décembre, continue à susciter des protestations d'écrivains et de linguistes qui y voient un « abus d'autorité » du gouvernement.

Dans un appel présenté mardi à la presse, les protestataires estiment que « c'est une idée fautive de croire que notre orthographe soit pour quelque chose dans les difficultés internationales de notre langue ». Les signataires rappellent que « l'orthographe anglaise est l'une des plus difficiles ce qui n'empêche en rien ses progrès ».

La nouvelle orthographe, publiée le 6 décembre au journal officiel, prévoit notamment la suppression de certains accents circonflexes (gout, aout, buche etc), la suppression de certains traits d'union (pique-nique, vanupied) et la correction de diverses anomalies (ognon remplace par exemple oignon).

Les écrivains contestataires, parmi lesquels figurent Bernard Henri-Lévy, François Nourissier, Jean-François Revel et Michel Tournier, dénoncent le caractère « arbitraire » de la nouvelle orthographe dont « le seul effet sera de déconsidérer la langue écrite et ses règles ».

**LA SEMAINE DU CINÉMA ITALIEN**

<b>CE SOIR</b>	<b>JEUDI 20</b>
7h00 C'EST LA FAUTE AU PARADIS/TUTTA COLPA DEL PARADISO (r. Francesco Nuti)	7h00 FUITE DU PARADIS / FUGA DAL PARADISO (r. Ettore Pasculli)
9h30 FUITE DU PARADIS / FUGA DAL PARADISO (r. Ettore Pasculli)	9h30 JOYEUX NOËL, BONNE ANNÉE/BUON NATALE, BUON ANNO (r. Luigi Comencini)

**LE QUARTIER LATIN**  
858, est STE-CATHERINE • 849-0041

**Le Centre Saidye Bronfman présente:**  
**MUSICA CAMERATA**  
en concert dans la galerie d'Art

La musique des Maîtres et l'oeuvre du photographe Arnaud Maggs

Glick: Suite hebraïque No. 2  
Crussel: Quartet pour clarinette et instruments à cordes

Schubert: Sonata Arpeggione  
Weber: Quartet pour piano instruments à cordes

Jeudi 20 décembre 1990, 20h

Billets: \$15, \$12 âge d'or étudiants

Guichet: 739-7944  
739-4816

**CENTRE SAIDYE BRONFMAN**  
Les centres communautaires Juifs de Montréal  
5170 CHEMIN DE LA CÔTE STE-CATHERINE, MONTRÉAL QUÉBEC

# CINEMA

**ASTRE I:** (327-5001) — *Ding et Dong le film 7* h, 9 h 15; — *Edward Scissorhands* 7 h 15, 9 h 30; — *Home Alone* 7 h, 9 h 15; — *Misery* 7 h 10, 9 h 20  
**BERRI I:** (288-2115) — *Ding et Dong le film 1* h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h; — *Tante Julia et le scribouillard* mer. jeu. 1 h, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 40  
**h 45/11:** — *Maman j'ai raté l'avion* mer. jeu. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15; — *La recrue* mer. jeu. 2 h 45, 5 h, 7 h 30, 9 h 45; — *Le prince Casse Noisette* mer. jeu. 1 h 15; — *Les sorcières* mer. jeu. 1 h, — *Europa Europa* mer. jeu. 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 40  
**BOUAVENTURE I:** (861-2725) — *Havana* sem.



**IL NE RESTE QUE 6 JOURS POUR METTRE LE «PHANTOM» EN BOÎTE POUR NOËL**

**LE CADEAU PARFAIT POUR LES FÊTES!**  
 Les billets sont en vente au guichet de la Place des Arts ou par téléphone au **(514) 790-2222**

Billets en vente également aux guichets TicketMaster (situés dans certains magasins de La Baie)  
**GROUPES (20 personnes minimum) TÉLÉPHONEZ:** (514) 874-9153, au Québec; (416) 925-7466, en dehors du Québec.

**Théâtre Maisonneuve, Place des Arts, Montréal**

Seulement trois mois  
**du 12 NOVEMBRE 1991 au 20 FÉVRIER 1992**  
 Avant-premières: 12 et 13 novembre 1991  
 Gala d'ouverture: jeudi 14 novembre 1991

Tous les spectacles sont présentés en anglais  
 SOUS LE PARRAINAGE DE: **Cartes PEPSI**

Enregistrement par les artistes canadiens d'origine en vente partout sur disque compact, cassette, et microsillon de PolyGram.

6 h 45, 9 h 30; — *Predator 2* sem. 7 h, 9 h 15  
**BROSSARD I:** (465-5966) — *La recrue* 7 h, 9 h 20; — *Misery* sem. 7 h, 9 h 10; — *Ding et Dong le film* sem. 7 h 15, 9 h 30  
**CARREFOUR L'AVANTAGE I:** (688-3684) — *Les sorcières* sem. 6 h 15 — *Predator 2* sem. 8 h 10, 10 h 15; — *La recrue* 7 h, 9 h 25; — *Edward Scissorhands* 7 h 05, 9 h 20; — *Misery* sem. 7 h 30, 9 h 45; — *Les sirènes* 7 h 10, 9 h 30; — *Home Alone* 7 h 15, 9 h 30  
**CENTRE EATON 1:** MII — *Trois hommes et une jeune demoiselle* 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h 10; — *Rocky V* 1 h 40, 4 h 10, 6 h 45, 9 h 15; — *Mon fantôme d'amour* 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h 25; — *Vincent et moi* 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30; — *Cyrano de Bergerac* 12 h 30, 3 h 15, 6 h 10, 9 h; — *Cyrano de Bergerac* 12 h 30, 3 h 15, 6 h 10, 9 h, mer. 12 h 30, 3 h 15  
**CINÉMA ÉGYPTIEN 1:** 1455 Peel, MII — *Misery* 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40; — *Mermades* 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 30; — *Home Alone* 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25  
**CINÉMA JEAN-TALON:** MII — *Three Men and a Little Lady* 7 h 30, 9 h 30  
**CINÉMA OMEGA 1:** — *Vincent et moi* 7 h — *58 minutes pour vivre* 9 h 15; — *Rocky V* 7 h 30, 9 h 30  
**CINÉMA PARALLÈLE:** 3682 boul. St-Laurent, MII (843-6001) —  
**CINÉMA PARIS:** MII (875-7284) — *The Belly of an Architect* 2 h 30, 7 h — *Last Exit to Brooklyn* 5 h, 9 h 30  
**CINÉMA POINTE-CLAIRE 1:** 6361 Trans-Canada — *Edward Scissorhands* 7 h, 9 h 10; — *Havana* 6 h 45, 9 h 30; — *Misery* 7 h 20, 9 h 30; — *4 — Dances with Wolves* 8 h 15; — *Home Alone* 7 h 10, 9 h 15; — *Ding et Dong le film* 7 h, 9 h  
**CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE:** (842-9768) — *La terra trema* 18 h 35 — *Cinéma d'animation* 20 h 35  
**CINÉMA V - 1:** 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Ghost* 6 h 20, 9 h 15; — *Reversal of Fortune* 6 h 45, 9 h 30  
**CINÉPLEX I:** (849-4518) — *Havana* 1 h, 4 h, 6 h 45, 9 h 25; — *Alberto Express* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10; — *Préséance* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h, 9 h 30; — *Il y a un tueur dans la rue* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05; — *Quelle heure est-il* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10; — *Misery* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40; — *Edward Scissorhands* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40; — *Cinéma d'animation* 1 h 15, 5 h, 8 h  
**COMPLEXE DES JARDINS I:** (288-3141) — *La fracture du myocarde* 12 h 50, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30; — *Les sirènes* 12 h 45, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 35, 9 h 45; — *Tatie Danielle* 2 h 10, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 20; — *Compagnon de longue date* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 10  
**COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.:** 200 ouest boul. Dorchester, MII (283-8229) — *Enfance* 19 h, 18 h 23 déc.  
**CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE:** (849-3878) — *The Chosen* 20 h 30  
**CREMAZIE:** (388-4210) — *La gloire de mon père* 7 h, 9 h 25  
**DAUPHIN I:** (721-6060) — *Ding et Dong le film* sem. 7 h 15, 9 h 30; — *Nikita* sem. 7 h, 9 h 15  
**CINÉMA DÉCARIE 1:** (341-3190) — *Home Alone* 7 h 30, 9 h 45; — *Mermades* 7 h, 9 h 20  
**DORVAL I:** (631-8586) — *Look Who's Talking Too* 7 h, 9 h 15; — *Almost an Angel* mer. jeu. 7 h 20, 9 h 30; — *The Rookie* 6 h 30, 9 h 20; — *Goodfellas* mer. jeu. 9 h 15 — *Rescuers Down Under* mer. jeu. 7 h  
**DU PARC 1:** (844-9470) — *Three Men and a Little Lady* 7 h, 9 h 20; — *Reversal of Fortune* 6 h 45, 9 h 10; — *Rocky V* 7 h 15, 9 h 30  
**DU PLATEAU 1:** (521-7870) — *Rocky V* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30; — *Trois hommes et une jeune demoiselle* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
**FAIRVIEW I:** (697-8095) — *Rocky V* 6 h 30, 9 h 15; — *Three Men and a Little Lady* 7 h 10, 9 h 30  
**FAUBOURG STE-CATHERINE 1:** (932-2230) —

*Dances with Wolves* 1 h 30, 5 h, 8 h 30; — *Home Alone* 12 h 30, 2 h 35, 4 h 50, 7 h, 9 h 10; — *Havana* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30; — *White Palace* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20  
**GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL:** (499-0159) —  
**GREENFIELD I:** (671-6129) — *Rocky V* 7 h 10, 9 h 30; — *Trois hommes et une jeune demoiselle* 6 h 55, 9 h 15; — *Mon fantôme d'amour* 6 h 40, 9 h 20  
**IMAX:** Vieux-Port de Montréal — *Planète bleue entre ciel et terre* (fr.) du mar. au ven. 10h., 11h.45, 13h.30, 19h., sam. 13h.30, 17h., 19h., dim. 11 h 45, 13 h 30, 17 h, 19 h, ven. sam. dern. spect. 22h.30 — *Blue Planet et To Fly* mar. au dim. 15h.15, 20h.45  
**IMPERIAL:** (288-7102) — *Jacob's Ladder* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 20  
**LAVAL I:** (688-7776) — *Rocky V* 7 h 20, 9 h 40; — *Trois hommes et une jeune demoiselle* 7 h, 9 h 20; — *The Rookie* 7 h, 9 h 30; — *Vincent et moi* 7 h 20, 9 h 20; — *Look Who's Talking Too* 7 h, 9 h  
**LAVAL 2000 1:** (687-5207) — *Ding et Dong le film* 7 h 30, 9 h 30; — *Maman j'ai raté l'avion* mer. jeu. 7 h, 9 h  
**LEWIS I:** (861-7437) — *Three Men and a Little Lady* 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 10; — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15; — *Fantasia* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30; — *Une histoire inventée* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h; — *Cyrano de Bergerac* 12 h 45, 3 h 35, 6 h 20, 9 h 05  
**OUIMETOSCOPE I:** (525-8600) — Salle 1 *Une poignée de temps* 19 h — Salle 2 *Bienvenue M. Chance* 19 h 15 — *Maurice* 21 h 30  
**PALACE 1:** — *Look Who's Talking Too* 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 25, 9 h 25; — *Almost an Angel* mer. jeu. 12 h 20, 2 h 30, 4 h 40, 6 h 50, 9 h 10; — *Rescuers Down Under* 12 h 10, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05; — *Goodfellas* 9 h 15; — *Vincent et moi* 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30; — *Rocky V* mer. jeu. 1 h 30, 4 h 10, 6 h 55, 9 h 30; — *The Rookie* mer. jeu. 1 h, 3 h 30, 6 h 15, 9 h  
**PARADIS I:** (354-3110) — *Ding et Dong le film* 7 h, 9 h 15; — *Exorcist 3* sem. 7 h, 9 h 15, 9 h 20  
**PARISIEN I:** (866-3856) — *King of New York* 1 h 30, 4 h, 6 h 35, 9 h 10; — *Il y a des jours et des lunes* 1 h 15, 3 h 05, 6 h 30, 9 h 05; — *Rafales* 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 35; — *Le mari de la coiffeuse* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 30; — *Légers gipsy-ques* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15; — *Une histoire inventée* 12 h 35, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 30; — *New York doré* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h  
**PLACE ALEXIS NIHON I:** (935-4246) — *Edward Scissorhands* 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35; — *Predator 2* 1 h 45, 4 h 15, 7 h 15; — *The Trucker Prince* 12 h 40, 2 h 30, 4 h, 5 h 30 — *Hardware* mer. jeu. 9 h 15  
**PLACE LONGUEUIL 1:** (679-7451) — *Maman j'ai raté l'avion* mer. jeu. 7 h 20, 9 h 30; — *Exorcist 3* mer. jeu. 7 h 10, 9 h 30  
**LE RIALTO:** 5723 ave du Parc, MII (274-3550) — *The Hot Spot* 7 h 15 — *Fellini's Casanova* 9 h 30  
**QUARTIER LATIN:** MII (849-0041) — *Le sémaphore du cinéma italien C'est la faute au paradis* 7 h — *Fulle du paradiso* 9 h 30  
**VERSAILLES I:** (353-7880) — *Look Who's Talking Too* 7 h 20, 9 h 20; — *Rocky V* 7 h 15, 9 h 30; — *Mon fantôme d'amour* 6 h 30, 9 h 15; — *Monsieur Destin* 9 h 30; — *Vincent et moi* 7 h 30; — *Trois hommes et une jeune demoiselle* 7 h 35, 9 h 45; — *The Rookie* 6 h 30, 9 h

# SUR SCÈNE

**L'AIR DU TEMPS:** 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h 15 à 02h30 — Kim Richardson, chanteuse de R&B, du 20 au 23 déc.  
**AU 1604 ST-LAURENT:** Montréal (284-6212) — Simard/Walton présente une chorégraphie visuelle intitulée « Imaginez si quelques itinéraires se mettent à danser » prolongation du 19 au 22 déc. à 20h30.  
**BAR AU PLAISIR:** 4467A St-Denis, Montréal (842-7471) — Tous les mercredis, Place Aux Poètes, animatrice Janou Saint-Denis, Anne-Marie Gélinas et Marc Dupuis et plusieurs invités, le 19 déc. à 21h.  
**BAR LES BEAUX ESPRITS:** 2073 St-Denis, Montréal (844-8882) — Guy Cardinal, les 19-20 déc.  
**BAR 2080:** 2080 rue Clarke, Montréal (285-0007) — Richard Gagnon, trombone, le 19 déc. à 22h.  
**BIDDLE'S JAZZ AND RIBS:** 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h à 24h, mar. 20h à 01h, mer. au ven. 18h à 22h — Le Trio de Charlie Eddie, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h, sam. à compter de 21h30 — Billy Georgette, pianiste/chanteur, lun. de 17h à 19h, mar. de 17h30 à 19h30, tri-o Billy Georgette, sam. de 18h à 21h30 — Le Trio de Bernard Primeau, les dim. de 19h à 24h.  
**BISTRO D'AUTREFOIS:** 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808) — Tous les mercredis à 21h, scène ouverte aux jeunes talents — A 22h, Rocky Chouard, succès des années 70.  
**CAFÉ DE LA PLACE:** PDA, Montréal (842-2112) — L'échange de Paul Claudel, jusqu'au 22 déc., mar. au sam. à 20h.  
**CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASSEUR:** 100 est Sherbrooke, Montréal — Midi-musique: École des Cèdres, oeuvres de Bach, De Boismortier, Corelli, Haydn, Mozart, Regner, le 19 déc. à 12h — Jeunes artistes: Jacques Saint-Cyr, flûte, Louise-Andrée Baril, pianiste, oeuvres de Dutilleul, Mathieu, Saint-Saëns et Schubert — Suzan Dworkin, soprano, Gergely Szokolay, pianiste, oeuvres de Duparc, Ravel et Strauss, le 19 déc. à 20h.  
**CHRIST CHURCH CATHEDRAL:** Ste-Catherine/Université, Montréal — Recital pour l'Arvent, chanté par le chœur de la cathédrale d'hommes et d'enfants sopranos, le 19 déc., à 12h30.  
**COMPLEXE DES JARDINS:** Montréal — Visite du Père Noël jusqu'au 24 déc., 10h à 13h et 14h à 17h — Spectacles de marionnettes et théâtre musical, mar. au ven. 13h30 et 15h30, sam. 11h, 14h, 15h30.  
**COURS MONT-ROYAL:** 1550 Metcalfe, Montréal — Le cirque du tonnerre, les jeu. ven. 12h et 17h30, le sam. à 12h, jusqu'au 22 déc.  
**EGLISE IMMACULÉE-CONCEPTION:** Angèle Rachel/Papineau, Montréal — Concert de Josée Apri, organiste, le 19 déc. à 20h.  
**ESPACE LIBRE:** 1945 rue Fullum, Montréal — Le d'ortoir + conception et m. en s. Gilles Maneu, coproduction Carbone 14, du 6 au 22 déc.  
**ESPACE LA VEILLÉE:** 1371 est Ontario, Montréal (526-6582) — « 100% humain » de Patrick Quinlan, présenté par le Théâtre du Double Signe, du 5 au 22 déc., mar. au sam. à 20h30.

**LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES:** 87 est Ste-Catherine, Montréal (845-5484) — Sadistic Vision, franco-rock, le 19 déc.  
**LE GRAND CAFÉ:** 1720 St-Denis, Montréal (849-6955) — St-Denis Sound Machine, Jam Session, mer à 20h30  
**LE KEUR SAMBA 1:** 5408 ave du Parc, Montréal (278-5409) — Geoulah, reggae, jazz, funk, les 19-20 déc. à 22h  
**LA LICORNE RESTAURANT THÉÂTRE:** 4559 Papineau, Montréal (523-2246) — L'illusion, théâtre de marionnettes présente « La pitre marchande » texte de Michel Garneau, m. en s. Petr Baran, du 19 au 30 déc., les 19-20-21 déc. à 19h., du 22 au 30 déc. à 15h30, relâche les 24-25 déc.  
**MAISON DE LA CULTURE FRONTENAC:** 2550 est Ontario, Montréal — Musique Improvisations sur des chants de Noël, James Gelfand, pianiste, le 19 déc. à 20h.  
**MAISON-THÉÂTRE:** 255 est Ontario, Montréal (288-7211) — Le Théâtre de l'Avant-Pays présente « Charlotte Sciotte » de Pascale Ratle, m. en s. Michèle Fréchette et Michel P. Ranger, du 28 nov au 23 déc., sam. et dim. à 15h.  
**PLANÉTIARIUM DOW:** 1000 ouest St-Jacques, Montréal (872-4530) — « L'Étoile des Mages » du 29 nov au 6 jan. — horaire français: lun. 20h30, mar. au ven. 13h30, 20h30, sam. 14h 15, 16h30, 20h30, dim. 13h, 15h30, 16h30, 20h30, horaire anglais: lun. 19h30, mar. au ven. 12h30, 19h30, sam. 13h, 15h30, 19h30, dim. 14h 15, 19h30.  
**RISEING SUN:** 5380 St-Laurent, Montréal (278-5200) — Nuit de Blues avec Big Moose Walker, les 19-20 déc.  
**SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE:** 220 Vincent d'Indy, Montréal — Chant: Marie Plante, soprano, le 19 déc. à 20h.

**SALLE DENISE-PELLETIER:** 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974) — La Nouvelle Compagnie Théâtrale présente « L'illusion comique » de Corneille, m. en s. André Brassard, à compter du 19 oct, les ven. et sam. à 20h.  
**SALLE WILFRID-PELLETIER:** PDA, Montréal (842-2112) — Les Grands Ballets Canadiens présentent Casse-Noisette de Tchaikovsky, les 19-20-21 déc. à 19h30, les 22-23 déc. 14h, et 19h30, les 26-28 déc. à 19h30, les 27-29-30 déc. 14h et 19h30.  
**STADE OLYMPIQUE:** Montréal — L'Observatoire de la tour du Stade Olympique est accessible par l'escalier tous les jours, lun. 12h à 18h, mar. au dim. 10h à 18h — pour renseignements: 252-8687  
**THÉÂTRE BISCUIT:** 221 St-Paul O, Vieux-Montréal (845-7306) — « Concert » spectacle de marionnettes, sam. dim. à 15h jusqu'au 10 jan.  
**THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI:** 1297 Papineau, Montréal (523-1211) — « Les reines » de Normand Chauréte, m. en s. André Brassard, du 18 jan. au 10 fév., mar. au ven. 20h, dim. 15h.  
**THÉÂTRE FÉLIX-LECLERC:** 1450 est Ste-Catherine, Montréal (525-4301) — « Haut-Parleur » spectacle de Jacques Antonin, lun. au sam. à 20h., dim. à 15h.  
**THÉÂTRE PORT-ROYAL:** PDA, Montréal (842-2112) — La Compagnie Jean Duceppe présente « Chacun son tour » de R. Cooney et T. Hilton, m. en s. Monique Duceppe, à compter du 22 déc., mar. au ven. 20h, sam. 16h30 et 21h.  
**THÉÂTRE ST-DENIS:** 1594 St-Denis, Montréal (849-4211) — Le Théâtre du Rideau Vert présente « Tenor demandé » de Ken Ludwig, m. en s. Denise Filiatrault, du 4 déc. au 6 jan., mar. au ven. 20h., sam. 16h et 21h., dim. à 15h.  
**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL:** 200 Vincent d'Indy, Montréal — Salle B 484: Classe de guitare, Bruno Perron, le 19 déc. à 20h.

# À SURVEILLER

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent, 3131 rue Sherbrooke est, de 9 h à 18 h; au Musée des beaux-arts, Salle d'orientation, 1379 rue Sherbrooke ouest, de 13 h à 17 h; à Saint-Jean, Collège militaire, gymnase, rue Jacques-Cartier nord, de 9 h 30 à 15 h 30; à St-Lambert, Centre communautaire de St-Michel, 31 rue Lorne, de 14 h 30 à 20 h 30, et à Les Cèdres, Centre communautaire, 1060, chemin du Fleuve, de 14 h 30 à 20 h 30. Rens.: 937-2790.

Aujourd'hui à 16 h, le « Jour du Mexique » sera souligné par une Pinata pour les enfants de 5 à 10 ans, à la Bibliothèque de Beaconsfield, 303, boul. Beaconsfield, Inscr.: 697-9940.

Ce soir de 19 h 30 à 21 h, rencontre d'initiation à la prière de Jésus animée par le père Lucien Coutu de la Maison de prière Emmaüs, à l'Oratoire Saint-Joseph. Entrée libre. Rens.: 733-8211.

Soirées de prière pour les vocations presbytérales et religieuses, le 3e mercredi de chaque mois à 20 h, au Grand Séminaire de Montréal, 2065 rue Sherbrooke ouest. Rens.: 935-1169.

La Mission Bon Accueil tient sa campagne de financement annuelle du 12 au 26 décembre. Les fonds recueillis permettront de continuer à aider les nécessiteux de Montréal. Rens.: Dick Neufeld au 935-6395.

Le 33e bal hongrois de St-Etienne aura lieu le samedi 16 mars 1991 à l'hôtel Queen Elizabeth. Les billets et réservations de tables pour le bal s'obtiennent en appelant Micky Tourigny durant le jour au 426-0425. Les jeunes gens intéressés à être danseurs, communiquez au 276-2912. Rens.: 274-7478.

Le Centre de l'activité physique de Bois-de-Boulogne offre des cours de golf du 26 janvier au 16 février et du 23 février au 16 mars. Inscr.: du lundi au jeudi de 9 h à 20 h 30 et le vendredi de 9 h à 16 h. Rens.: 332-3000, poste 339 ou le soir 332-3009.

Concertation-Femme, 2005 rue Victor Doré, local 220 à Montréal, offre un service de consultation juridique gratuit, les mercredis de 14 h 30 à 19 h 30 sur rendez-vous avec Pascale au 336-3733.

Viol Inceste Anonymes (VIA), groupe de soutien « mixte » pour les personnes qui sont passées par le viol et/ou l'inceste, organise des rencontres tous les mercredis soirs à 20 h, au 4441, boul. Décarie (métro Villa-Maria). Rens.: 745-2413.

JASS inc., organisme à but non lucratif, organise un Party de Noël le samedi 22 décembre de 17 h à 3 h a.m. chez Dédicé, 289 rue Mont-Royal ouest à Montréal. Rens.: 388-8727 ou 326-3007.

Compeer Montréal/Entre-Amis, organisme à but non lucratif, recrute des bénévoles pour oeuvrer en santé mentale. Entre-Amis aide à la réinsertion sociale de personnes ayant des problèmes en santé mentale par le biais d'une relation amicale avec un bénévole. Rens.: 272-5818.

À tous les parents et amis d'alcooliques ou de toxicomanes, le Centre d'aide aux familles d'alcooliques et de toxicomanes (CAFAT) offre des services pour aider tous les membres de la famille: écoute téléphonique, évaluation, consultation individuelle et de couple, thérapie familiale et de groupe, groupe de soutien, programmes de prévention. Et pour le toxicomane: service d'évaluation, de référence et de suivi. Rens.: 669-6262.

Le Centre Pierre Hénault est un organisme à but non lucratif qui offre des services à la famille et à l'entourage de la personne vivant le sida. L'ensemble de nos services est assuré par des bénévoles qui bénéficient d'une formation de base en relation d'aide et d'un suivi au cours de leur démarche auprès des familles. Rens.: 522-3339 ou au 1732 rue Orliens à Montréal.

L'Orchestre de Cammac réunit, une fois par semaine, des musiciens amateurs de tous les calibres qui désirent se familiariser avec la musique symphonique. Rens.: Micheline au 681-6950 ou Yvonne au 277-6014.

La 22e édition du Concours international de musique de Montréal se tiendra à la Place des Arts du 22 mai au 5 juin 1991. Rens.: Nicole Vanier au 285-4380.

Semaine d'activités durant le congé scolaire du 25 février au 1er mars 1991. Le YMCCA Hochelaga-Maisonneuve propose un camp de jour d'hiver. Rens.: Brigitte Bouneau au 255-4651.

# MUSIQUE CLASSIQUE

**CE SOIR, MERCREDI 19 DÉCEMBRE**

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF

PRÉSENTE À 22:00

- symphonie no. 43 (Haydn)
- quatuor à cordes en mi bémol (Cherubini)

DEMAIN SOIR, 22:00

- concerto pour piano en la mineur op. 54 (Schumann)
- symphonie en fa majeur (Dittersdorf)

**ciel 98.5**

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2	CBFT (R.C.) Montréal	17h30 / Ce soir	Les années coup ...	Comment ça va ?	Jamais deux sans toi	Scully en direct	Le télé-journal	Le Point	L'heure G	Cinéma: Horizons perdus			
3	WCAX (CBS) Burlington	News	News	The Golden Girls	Frosty The Snowman	A Charlie Brown...	Jake and the Fatman	Wiou	News	The Arsenio Hall Show			
5	WPTZ (NBC) Plattsburgh	News	News	Jeopardy!	A Current Affair	Unsolved Mysteries	Dear John	Christmas in Washington	News	The Tonight Show			
6	CBMT (CBC) Montréal	Newswatch	Muppets all star Christmas Reunion	The Wonder Years	Fanelli Boys	The Nature of Things	The National Journal	News	Newhart	Kate & Allie			
10	CFTM (TVA) Montréal	Le TVA	Charivari	L'heure juste	Hockey / Nordiques vs Le Canadien	22h15/L'après-match	Le TVA réseau	23h50/Mongrain de sel					
12	CFCE (CTV) Montréal	Pulse	Entertainment Tonight	The Simpsons	Unsolved Mysteries	E.N.G.	Hunter	News	News	The Arsenio Hall Show			
15	TV5 (Télé Francophones)	Des chiffres et des lettres	Quand c'est bon ...	Le journal de FR3	Temps présent	Petit écran grand roman: Pierre et Jean	Franco-folies	22h40/Babel					
17	CIVM (R.-Q.) Montréal	Passé-Partout	Téléservice	Feu vert	Consommation	Visa santé	Transitions	Commission sur l'avenir politique et constl...	La période de questions				
20	Musique Plus	Musique vidéo	Fax: L'infoplus	Vidéoplus	Musique vidéo	Rock en bulle	21h15 / Musique vidéo						
22	WVNY (ABC) Burlington	News	Alf	Perfect Strangers	The Wonder Years	Growing Pains	Doogie Howser, md	Married People	The Koppel Report	News	Nightline	Love Connection	
25	Much Music	19 / Fax		Muchwest	Sneak Previews	Vidéooclips	Spotlight / Rodney	Test Pattern					
33	VERMONT ETV (PBS)	The MacNeil-Lehrer New											

**SOCIÉTÉ**

# 250 000 enfants meurent de maladie chaque semaine

Clément Trudel

• PLUS DE 250 000 enfants meurent chaque semaine de maladies courantes et un enfant sur trois dans le monde en développement souffre de retards de croissance provoqués par la malnutrition », rappelle le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) dans son rapport sur *La situation des enfants dans le monde, 1991*, rendu public aujourd'hui.

L'Unicef propose à tous les pays, industrialisés ou en voie de développement, d'adopter le principe « Les enfants d'abord », ce qui rendra plus facile, d'ici à l'an 2000, d'atteindre une vingtaine d'objectifs dont le coût est estimé par le directeur général James P. Grant à 20 milliards \$ par an, soit l'équivalent de ce que le monde consacre en 10 jours aux armements.

Ces objectifs, on les connaît; ils ont été approuvés, en principe, en septembre dernier par 71 chefs d'État, lors du Sommet mondial pour les enfants, à New York. Il s'agit de donner accès à l'école primaire à au moins 80 % des enfants vivant dans les pays en développement; de réduire du tiers le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans et de couper de moitié cette « malnutrition grave ou modérée » qui empêche un enfant sur trois d'atteindre son plein épanouissement mental et physique. On retient le fait scandaleux que 300 000 enfants, chaque année, perdent la vue, faute de capsules de vitamines A coûtant chacune deux cents!

Une éthique centrée sur les besoins de l'enfant et sur la santé de la mère permettrait en outre de mieux mettre en pratique la Convention relative aux droits de l'enfant, déjà ratifiée par quelque 60 pays.

Les turbulences du monde des adultes, dit ce rapport de l'Unicef, ne devraient plus faire obstacle à la survie d'un enfant, aux soins et à l'alimentation qui lui sont destinés, aux vaccins qu'il reçoit, voire à l'existence de l'école qu'il fréquente.

L'Unicef estime que dans certains pays en développement on aurait pu retarder des programmes de construction d'hôpitaux pour mieux garantir la fourniture de médicaments essentiels aux dispensaires ruraux; modérer les dépenses destinées à l'enseignement supérieur, pour empêcher la fermeture d'écoles primaires pour ruraux; et faire des économies en annulant l'achat de nouveaux systèmes d'armement plutôt que de supprimer les subventions aux aliments de première nécessité.

« Les enfants d'abord » est un principe qui devrait également jouer



L'accès de tous à un approvisionnement en eau salubre, un des objectifs proposés par l'Unicef.

PHOTO UNICEF

dans les pays industrialisés. En Grande-Bretagne, 12 % des enfants vivaient, en 1979, dans des familles dont le revenu était inférieur à la moitié du revenu moyen national, rappelle l'Unicef; or, cette proportion atteignait 26 % en 1989. À New York, 40 % des enfants vivent aujourd'hui au-dessous du seuil de pauvreté. L'Unicef indique (tableau, p. 23) que la « santé sociale » des jeunes Américains est en déclin — elle se fonde sur six indicateurs, dont l'abandon des études secondaires, les suicides d'adolescents, la mortalité infantile et les sévices infligés aux enfants.

Par la voix de son directeur général James P. Grant, l'Unicef souhaite renverser cet état de faits qui

désavantage les enfants de partout. Chaque pays est invité à repenser l'affectation de ses ressources, à ne pas se contenter de déclarations d'un jour mais à poser des gestes qui s'étendent sur une décennie. M. Grant se réjouit de la disparition probable de la poliomyélite et des progrès réalisés grâce à la TRO (Thérapie par réhydratation orale), inconnue il y a dix ans mais qui permet de sauver des millions de vies — 4 millions d'enfants meurent encore chaque année de maladies diarrhéiques!

Dans ce document de 128 pages amplement illustré de tableaux statistiques, M. Grant parle d'instaurer une politique du « vrai développement », de prendre le pari d'une révolution de l'information « au béné-

ficé des pauvres ». Dans l'ensemble, l'Unicef croit que les investissements suggérés pour que « Les enfants d'abord » soit plus qu'un slogan constituent un placement judicieux. Des enfants plus sains, une prospérité accrue, des parents plus scolarisés, ce sont des facteurs qui mènent à une croissance démographique moindre. Cette année, on calcule 142 millions de naissances dans le monde, il y en aura vraisemblablement 149 millions en l'an 2000, mais par la suite il devrait se produire un fléchissement (prévision de 144 millions de naissances en 2020).

Les promesses faites, il faut les tenir, insiste l'Unicef qui demande de contrer cette « catastrophe silen-

cieuse » qui fauche tant de jeunes enfants. Le plan d'action est prêt, depuis qu'il a eu l'aval des chefs d'État en septembre, mais l'Unicef croit qu'il faut maintenant voir des signes concrets, « trouver les ressources » dans un monde qui, actuellement, demande aux pays en voie de développement de lui rembourser annuellement 200 milliards \$ pour une dette qui empêche que les besoins essentiels soient comblés. Un monde où le centre de pauvreté se trouve toujours en Asie puisque « 30 % de tous les enfants qui meurent chaque année, 30 % de tous ceux qui ne sont pas vaccinés, et 40 % de ceux qui sont atteints de malnutrition » vivent dans trois pays : l'Inde, le Bangladesh et le Pakistan.

**RADIO**

## Le CRTC exigera plus de contenu canadien au FM

HULL (PC) — Le CRTC exigera un plus grand contenu canadien à la radio FM.

En retour, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadienne assouplira ses règles.

C'est ce que le président du CRTC, M. David Colville, a annoncé en début de semaine, alors qu'il rendait publique la nouvelle politique du conseil en matière de radio FM.

« La nouvelle politique FM vise à créer davantage d'occasions pour les artistes et les talents créateurs canadiens, tout en donnant aux stations une plus grande souplesse pour satisfaire aux besoins de leurs auditoires dans un marché hautement concurrentiel », a-t-il expliqué.

Le CRTC obligeait la plupart des stations de musique populaire à diffuser au moins 30 pour cent de contenu canadien, au lieu des 20 pour cent actuels.

Les stations qui diffusent entre 35 et 49 pour cent de musique instrumentale devront diffuser au moins 20 pour cent de contenu canadien, contre les 15 pour cent actuels.

Le pourcentage de contenu canadien des stations diffusant 50 pour cent ou plus de musique instrumentale passera de 10 à 15 pour cent.

Pour les stations de musique traditionnelle et pour auditoires spécialisés, le niveau augmentera de 7 à 10 pour cent.

Cependant, le conseil permettra aux stations FM de se conformer à ces exigences sur une base hebdomadaire plutôt que quotidienne, permettant une plus grande souplesse.

Il simplifiera également les formules utilisées pour définir les stations FM. Ainsi, il ne fera plus de distinction entre la musique rock légère et « accentuée ».

Les règles concernant la création orale seront également simplifiées. Il n'y aura plus qu'une seule exigence, celle de diffuser au moins 15 pour cent de création orale par semaine de diffusion.

Le CRTC permettra également aux stations de diffuser davantage de messages publicitaires. Les dispositions actuelles limitent les stations FM commerciales à un maximum de 150 minutes de messages par jour, soit 1050 minutes par semaines.

## Pas de quoi festoyer

OTTAWA (PC) — À la veille de la période des festivités de fin d'année, un rapport du Conseil canadien du bien-être social vient rappeler aux Canadiens que près de 2 millions de leurs concitoyens, assistés sociaux, n'ont même pas suffisamment d'argent pour subvenir à des besoins essentiels comme la nourriture, les vêtements et le logement.

On y lit que les paiements d'assistance sociale sont grossièrement insuffisants, obligeant les 1,9 million de prestataires à vivre largement sous le seuil de pauvreté. Pire, leur situation s'envenime, quel que soit l'endroit qu'ils habitent, les augmentations des chèques de bien-être restant, dans la plupart des provinces, bien en deçà de la hausse du taux d'inflation.

« L'assistance sociale est supposée permettre de défrayer les dépenses essentielles, mais de toute évidence, elle ne le fait pas », a commenté M. Richard Cumbo, un membre du Conseil, qui est chargé de conseiller le ministre canadien de la Santé et du Bien-être social.

« Tous les programmes d'assistance sociale au Canada nécessiteraient des améliorations substantielles », conclut le rapport. Ces programmes sont financés conjointement par Ottawa et les provinces.

Le Conseil a comparé le revenu moyen estimé des prestataires de toutes les provinces et territoires en 1989, incluant les paiements d'assistance sociale de base, les allocations familiales, les crédits d'impôts pour enfants, le crédit d'impôt pour la taxe de vente fédérale, les crédits d'impôts provinciaux.

Les célibataires jugés aptes à travailler sont les moins bien traités. Certains ont touché à peine 24 % du revenu minimum jugé nécessaire pour ne pas tomber sous le seuil de pauvreté.

Au Nouveau Brunswick, un célibataire capable de travailler recevait 2882 \$ en 1989, alors que le seuil de pauvreté pour une telle personne dans sa province était de 11866 \$.

Les parents ayant des enfants s'en tiraient mieux. Selon leur province de résidence, ils obtenaient entre 44 et 78 % du revenu équivalent au seuil de pauvreté.

L'Île-du-Prince-Édouard offrait les meilleures conditions aux assistés sociaux, versant entre 66 et 78 % du revenu identifié au seuil de pauvreté. Un couple avec deux enfants touchait des prestations totalisant 16 372 \$, dans cette province où le seuil de pauvreté se situe à 20 962 \$.

Au Québec, un couple avec deux enfants recevait 14 431 \$, soit 54 % du seuil de pauvreté de 26 801 \$. En Ontario, la province la plus riche au pays, un couple avec deux enfants touchait 16 478 \$, ou 61 % du seuil de pauvreté, le même qu'au Québec.

Le Conseil souligne encore que l'inflation pénalise la majorité des assistés sociaux du pays.

## L'intégration de Rémi Rousseau, la relance d'un débat de société

Jean-Pierre Proulx

LA COMMISSION scolaire Montcalm de Québec a décidé lundi soir d'en appeler du jugement de la Cour supérieure du 12 décembre dernier lui ordonnant d'intégrer dans une classe régulière l'enfant Rémi Rousseau qui souffre de trisomie 21.

Se trouve donc ainsi relancé le plus important débat judiciaire qu'ait connu le Québec sur l'intégration scolaire des jeunes handicapés. Et visiblement, pour toutes les parties c'est un cas type.

Car la décision du juge Jean Richard est, après plusieurs défaites, la première victoire du mouvement « intégrationniste ». Au surplus, le tribunal affirme que les mesures de soutien appropriées doivent être gratuites.

A peine trois semaines plus tôt, le juge Guy Lebrun de la Cour supérieure de Trois-Rivières déclarait que « l'intégration scolaire précoce pour un enfant souffrant de trouble d'apprentissage grave n'est qu'une fumisterie pédagogique contraire à l'intérêt de l'enfant et contraire à l'intérêt de ses compagnons de classe ».

Et au-delà de la famille Rousseau et de la commission scolaire Montcalm, ce sont deux grands blocs qui

s'affrontent: d'une part, l'Office des personnes handicapées du Québec et l'Association du Québec pour l'intégration sociale qui supporte la famille Rousseau, et d'autre part, les commissions scolaires et les enseignants d'autre part. La Fédération des commissions scolaires catholiques et la Centrale de l'enseignement du Québec n'ont pas hésité à fournir les avocats à la commission scolaire et à son syndicat d'enseignants.

Autre illustration de l'ampleur de l'enjeu: ce procès amorcé le 2 septembre 1987 a mis plus de trois ans à aboutir. Ce n'est pas un hasard. Dès le départ, le syndicat des enseignants a présenté une requête pour intervenir dans cette affaire. Il a été débouté en Cour supérieure puis a gagné en Cour d'appel. Il a exigé ensuite par voie judiciaire l'examen psychiatrique de l'enfant. Il a perdu en Cour supérieure, puis gagné en Cour d'appel en septembre 1988.

La commission scolaire a mis ensuite huit mois à bâtir son dossier. Et puis la famille Rousseau, nous a dit son procureur, Me Daniel Chenard, a voulu présenter une preuve d'experts sans faille. On a présenté et obtenu 13 affidavits d'autant d'experts. « Nous ne voulions pas perdre », a-t-il dit.

L'appel vient de loger la commission scolaire ne remet cependant pas en cause l'intégration de l'enfant. Elle va se faire en janvier. La Cour supérieure a ordonné l'exécution provisoire de son jugement, du consentement d'ailleurs des parties. Les parents discutait d'ailleurs hier après-midi des modalités de l'intégration de Rémi.

La commission n'en a pas moins décidé d'en appeler du jugement, a expliqué son directeur général, M. Claude Cloutier, pour au moins deux raisons: d'abord, le juge a ordonné

que l'enfant soit intégré dans une école donnée, « ce que nous trouvons inconcevable »; ensuite, « il y a des pièces maîtresses déposées au procès qui n'ont pas été considérées et qui auraient pu mener à un jugement différent s'ils l'avaient été ».

L'enfant a par ailleurs treize ans et la commission ne dispense que l'enseignement primaire, ce qui ajoute une difficulté supplémentaire. Pour résoudre ces difficultés, les parents, a dit M. Cloutier, pourraient renoncer au jugement, en totalité ou en partie. « Si les parents renonçaient en partie, il est possible que la commission pose certaines conditions. C'est dans ce sens là qu'on va aussi en appel. Si on ne peut pas s'arranger avec les parents, on verra en appel ce que l'on pourra faire ».

La mésaventure de l'enfant Rousseau a commencé au printemps 1987 après que la commission scolaire ait refusé de continuer à le recevoir dans une classe régulière de 3e année alors qu'il avait réussi avec succès sa première et sa deuxième année dans une telle classe.

Le comité d'étude mandaté pour examiner son dossier scolaire s'était prononcé en faveur de la poursuite de ses études en classe régulière. Les parents découvrirent par hasard le rapport dont copie avait été transmise au comité d'école.

Cependant, aucun professeur de son école n'était disposé à l'accueillir en 3e année. Les enseignants de l'école, puis ensuite ceux de toute la commission scolaire, ont alors fait des pressions auprès de la commission pour que l'enfant fréquente plutôt une classe spéciale. La commission décidait alors le 8 juin 1987, au grand désarroi des parents, de ne pas suivre l'avis positif de son comité d'étude, mais plutôt de se plier aux pressions des enseignants.

### Stradivarius retrouvé

NICE (Reuter) — Un violon Stradivarius du 18e siècle évalué à plus de 12 000 \$ a été retrouvé chez un antiquaire parisien par des policiers nîçois qui enquêtaient sur sa disparition, a rapporté mardi la police.

L'instrument avait été dérobé en avril dernier à Paris chez Danièle Follet, petite fille du physicien français Alfred Kastler qui fut prix Nobel de physique en 1966.

Le Stradivarius a été retrouvé « par hasard » chez Guillaume Choveaux, un antiquaire de 23 ans, selon les policiers.

L'antiquaire a été entendu comme receleur présumé dans le cadre d'une autre affaire de vol d'oeuvres d'art par les policiers nîçois et leurs homologues de l'Office central de répression du trafic d'oeuvres d'art.

**LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ**  
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE  
CARRIÈRES ET PROFESSIONS  
**842-9645**

## RÉSULTATS

Loto-Québec

Tirage du 90-12-17

3	4	5	6	11
14	16	17	22	25
26	33	35	38	39
50	53	62	64	66

**T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**L'avenir du Canada :**

## À vous de parler



## ...et à nous de vous écouter

Une douzaine de Canadiennes et Canadiens d'origines et de convictions diverses, nous constituons le Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, organisme auquel le gouvernement fédéral a demandé d'obtenir votre point de vue sur l'avenir du pays et d'en faire rapport d'ici le 1<sup>er</sup> juillet 1991.

Nous sommes un groupe indépendant et détaché des partis politiques. Notre mission est de dégager, à partir de toutes les opinions que vous nous soumettez, une idée de ce que pourrait être le Canada de demain.

Mais pour cela, nous avons bien sûr besoin de votre avis. Dites-nous ce qui ne va pas au Canada... et comment nous pourrions le corriger. Dites-nous aussi ce qui va bien et que nous pourrions sauvegarder.

Nous voulons que tout le monde s'exprime, surtout celles et ceux qui n'ont pas l'habitude de se faire entendre.

### Appelez-nous dès maintenant et faites-vous entendre...

De janvier à juin prochains, nous vous offrons une occasion exceptionnelle de participer à l'élaboration de notre avenir, et cela dans une série de rencontres informelles où vous pourrez vous sentir tout à fait à l'aise pour exprimer vos opinions.

Mais dès à présent, vous pouvez nous appeler sans frais sur notre ligne « Boîte à idées », de n'importe où au Canada, sept jours sur sept, de 8 h à 20 h. Notre numéro est le 1-800-56-FORUM.

Toutes vos idées nous intéressent. Appelez-nous, c'est à vous de parler... et à nous de vous écouter.

### COMPOSEZ L'AVENIR QUE VOUS SOUHAITEZ : 1-800-56-FORUM\*

Vous pouvez également nous écrire :  
Le Forum des citoyens  
C.P. 1991, Succursale B  
Ottawa (Ontario) K1P 1A2  
\*Pour FORUM, assurez-vous de composer la lettre O et non le zéro.

Le Forum des citoyens sur l'avenir du Canada  
Citizens' Forum on Canada's Future

# Les effets horribles de la cocaïne durant la grossesse

OTTAWA (PC) — Un bébé naît sans les doigts médians, un autre sans anus, sans rectum, sans ovaire ou utérus. Un enfant de six mois a été empoisonné par le lait de sa mère et est mort lorsque son intestin a explosé.

Tous sont les victimes de la cocaïne consommée par leur mère, a expliqué le Dr Ira Chasnoff, président de la U.S. National Association for Perinatal Addiction Research and Education, de Chicago, qui a étudié les cas de quelque 400 femmes cocaïnomanes et de leurs enfants.

« Ils constituent la preuve horrible que la cocaïne est l'une des drogues les plus dévastatrices au cours de la grossesse », a dit le Dr Chasnoff, alors qu'il prenait la parole en fin de semaine à l'Université Carleton.

Une seule dose de cocaïne peut affecter le fœtus et au moins 30 pour cent des enfants exposés à la cocaïne par leur mère souffrent de handicaps physiques.

Le médecin a cité le cas de femmes qui ont fait usage de cocaïne dans le dernier trimestre de leur

grossesse et dont le bébé a fait une crise cardiaque dans le ventre de la mère.

Lorsqu'une femme consomme de la cocaïne au cours des six premiers mois de grossesse, les malformations congénitales et les fausses couches sont plus fréquentes, explique-t-il, ajoutant que certaines femmes espèrent d'ailleurs provoquer un avortement en consommant la drogue.

Même un enfant qui ne présente pas de malformation congénitale court plus de risque de mourir pendant la première année, a précisé le médecin.

La cocaïne entraîne également des accouchements prématurés tandis que les bébés ont des poids plus petits, deux facteurs qui peuvent entraîner la mortalité infantile.

« Au cours de la dernière année, le taux de mortalité infantile à Washington, a été de 40 pour cent plus élevé. Un phénomène lié à l'usage répandu de la cocaïne et du crack pendant la grossesse », a précisé le médecin.

Pendant les six mois suivant la naissance, les bébés exposés à la cocaïne sont irritables, pleurent très fort, ont un mauvais sommeil et ne répondent pas à la stimulation comme les bébés normaux.

Selon le Dr Chasnoff, ces bébés ne sont pas retardés mentalement, mais plusieurs d'entre eux connaîtront des problèmes de développement.

## SANTÉ

Philippe Coste  
de l'Agence France-Presse

VILLAGES FANTÔMES, hôpitaux surpeuplés et souvent dans un état proche de l'abandon, malades errants dans les rues, enfants orphelins abandonnés : l'Afrique paye le plus lourd tribut au sida et, en 1990, les ravages de l'épidémie sont partout visibles.

Depuis l'apparition du sida (syndrome d'immuno-déficience acquise), il y a un peu plus de dix ans, les médecins le savaient et l'affirmaient à chaque réunion de spécialistes : les pays en développement seraient les premiers à pâtir de la maladie. Aujourd'hui, la prédiction est un fait et le Dr Michael Merson, nouveau directeur du programme mondial de lutte contre le sida à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), affirmait récemment qu'en Afrique de l'Est, « un adulte sur quatre est porteur du virus ».

Dans de nombreux pays du continent noir, l'épidémie flambe. Parti des grandes villes, le fléau s'étend maintenant, souvent par le biais de la prostitution, au milieu rural, calculant sa progression sur le tracé des voies de communication.

L'OMS estimait en septembre que « d'ici l'an 2000, au moins dix millions d'enfants auront été infectés par le virus de l'immuno-déficience humaine et que la grande majorité auront été atteints par le sida et seront morts avant cette date ».

Toujours selon l'OMS, « il faut s'attendre à voir, au cours des années 90, principalement en Afrique sub-sa-

harienne, plus de dix millions d'enfants de moins de dix ans non infectés, mais orphelins à cause du sida ».

« Dans les centres urbains de cette région, ajoutait l'OMS, la mortalité due au sida chez les nourrissons et les jeunes enfants risque d'accroître le taux de mortalité infantile, déjà élevé, de 50 % ».

Fait nouveau, après des années de tergiversations et de dénégations, les leaders africains reconnaissent aujourd'hui la réalité de la maladie sur leur sol et vont même jusqu'à évoquer le spectre de pays vides d'habitants.

Le président zambien avait ouvert la voie, il y a près de trois ans, en expliquant qu'un de ses fils avait succombé à cette maladie qui menaçait l'avenir de son pays. Désormais, cette franchise est de règle. Partout, les campagnes de prévention et les mises en garde alarmistes se multiplient.

Dernier en date, le président zimbabwéen Robert Mugabe vient à son tour de souligner que « l'impact social et économique direct et indirect du sida a le potentiel d'inverser le processus de développement réalisé au cours des dix dernières années ». Ses services parlent même de « survie de la patrie » et de « sauvetage du pays ».

Pour tenter d'enrayer cette catas-

rophe, les recherches s'intensifient. Mais si les chercheurs se montrent « raisonnablement optimistes », la mise au point d'un vaccin et d'un médicament reste encore une affaire de longue haleine. Faute de thérapie, la seule mesure de prévention vise à réduire la transmission sexuelle du virus.

Dernier progrès en date, des chercheurs américains et français ont récemment montré qu'il était possible de protéger « sur une longue durée » des singes, chimpanzés et macaques, respectivement contre le virus du sida humain et contre celui du sida du singe (SIV).

Le Pr Marc Girard qui a conduit, comme l'équipe américaine de Philippe W. Borman, des expérimentations de vaccins sur des chimpanzés, qui ont une grande parenté avec l'homme, a qualifié d'« encourageants » les résultats.

Les équipes de Berman et de Girard ont réussi à protéger quatre chimpanzés, sur une longue durée (9 mois à plus d'un an). Cependant, un cinquième, relevant de l'expérience française, qui s'est mis à produire du virus, près de huit mois après la vaccination, suscite des interrogations.

« Pour ce chimpanzé, a commenté

le Pr Girard, nous cherchons à savoir si le virus qu'il s'est mis à produire est différent de celui de départ, utilisé pour fabriquer le vaccin expérimental, et pour injecter s'il était protégés ». L'extrême variabilité du virus est en effet un obstacle considérable à la mise au point d'un vaccin.

Déjà première cause de mortalité dans certaines villes africaines, le sida n'épargne aucune région de la planète. À Paris, selon le responsable des services sanitaires, le sida fait un mort par jour. Aux États-Unis, cette maladie sera, en 1991, la cinquième cause de mortalité des femmes américaines en âge d'enfanter.

La transmission hétérosexuelle du virus devenant le principal mode de propagation de la maladie dans la plupart des pays, les infections chez les femmes en âge de procréer augmentent rapidement. « Cela, note l'OMS, entraîne une augmentation correspondante du nombre d'enfants à qui leur mère transmet l'infection, avant, pendant ou peu après l'accouchement ».

Au vu de ces tendances, expliquent les experts de cette organisation, le sida pédiatrique sera dans les années 90 « une cause majeure de mort chez les nouveau-nés et les enfants, la principale dans certains pays ».

Sur la base de ces constatations, l'OMS vient de revoir à la hausse les chiffres de la maladie : déjà plus d'un million de cas de sida dans le monde et de 25 à 30 millions d'hommes, de femmes et d'enfants infectés avant l'an 2000...



## AVIS PUBLICS

CET AVIS est donné ainsi que DAVID KAREL fera application au Ministre de la Justice afin de changer son nom de DAVID DE SOUZA. Montréal, le 10 décembre 1990.

DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM  
Prenez avis que JULIEN SERGE GINO CELLARD domicilié au 1530 Di Penfield - 905, Montréal, H3G 1C1 s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de JULIEN SERGE GINO PHILIPPE CELLARD. Montréal, le 5 décembre 1990. Procureur du requérant, PIERRETTE ST-PIERRE, avocate.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE BEAUVARNOIS NO 500-04-00058-904  
**COUR SUPÉRIEURE**  
MANON LEPAGE, Demanderesse  
VS  
ALBERT TRUCHON, Défendeur  
**PAR ORDRE DE LA COUR**  
La Partie défenderesse, Albert Truchon, d'adresse inconnue, est par les présentes requiert de comparaître dans un délai de quarante (40) jours, à compter de la publication de cet avis. Une copie de la déclaration de l'action en déchéance de l'autorité parentale et de l'avis a été déposée, à son attention, au greffe de cette Cour.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou défense dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement dans cette cause.  
Valleyfield, le 5 décembre 1990. Roger Leduc, Procureur.

**AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE**  
Article (Art. 102)  
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE LES ENTREPRISES ANTONIO PITOSICA ET FILS L'ÉTÉE CORPORATION légalement constituée, ayant eu sa place d'affaires au 7040, avenue De Lormier, Montréal (Québec) H2E 2N8. AVIS est par les présentes donné qu'une ORDONNANCE DE SÉQUESTRÉ a été rendue contre LES ENTREPRISES ANTONIO PITOSICA ET FILS L'ÉTÉE le 4ème jour de décembre 1990 et que la faillite est réputée rétroagir au 6ème jour de décembre 1990, date du dépôt de la requête. La première assemblée des créanciers sera tenue le 3ème jour de janvier 1991 à 10h30 au bureau du Syndic, 500, boul. de Maisonneuve ouest, 27ème étage, Montréal (Québec).  
DATE DE MONTREAL, le 12ème jour de décembre 1990.

**COUR SUPÉRIEURE**  
PRÉSENT  
PROTONOTAIRE ADJOINT  
TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.  
C. JOCELYN BERNIER et SYLVIE DESJARDINS, Intimés.

**AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE**  
Article (Art. 102)  
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE LES ENTREPRISES DALLAS ÉLECTRIQUE INC. Corporation légalement constituée, ayant eu sa place d'affaires à 4701, avenue Ontario est, Montréal (Québec) H1V 1L3. AVIS est par les présentes donné qu'une ORDONNANCE DE SÉQUESTRÉ a été rendue contre LES ENTREPRISES DALLAS ÉLECTRIQUE INC. le 4ème jour de décembre 1990 et que la faillite est réputée rétroagir au 19ème jour de novembre 1990, date du dépôt de la requête. La première assemblée des créanciers sera tenue le 3ème jour de janvier 1991 à 9h30 au bureau du Syndic, 500, boul. de Maisonneuve ouest, 27ème étage, Montréal (Québec).  
DATE DE MONTREAL, le 12ème jour de décembre 1990.

**COUR SUPÉRIEURE**  
PRÉSENT  
PROTONOTAIRE ADJOINT  
TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.  
C. JOCELYN BERNIER et SYLVIE DESJARDINS, Intimés.

**AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE**  
Article (Art. 102)  
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE LES ENTREPRISES DALLAS ÉLECTRIQUE INC. Corporation légalement constituée, ayant eu sa place d'affaires à 4701, avenue Ontario est, Montréal (Québec) H1V 1L3. AVIS est par les présentes donné qu'une ORDONNANCE DE SÉQUESTRÉ a été rendue contre LES ENTREPRISES DALLAS ÉLECTRIQUE INC. le 4ème jour de décembre 1990 et que la faillite est réputée rétroagir au 19ème jour de novembre 1990, date du dépôt de la requête. La première assemblée des créanciers sera tenue le 3ème jour de janvier 1991 à 9h30 au bureau du Syndic, 500, boul. de Maisonneuve ouest, 27ème étage, Montréal (Québec).  
DATE DE MONTREAL, le 12ème jour de décembre 1990.

**COUR SUPÉRIEURE**  
PRÉSENT  
PROTONOTAIRE ADJOINT  
TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.  
C. JOCELYN BERNIER et SYLVIE DESJARDINS, Intimés.

**AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE**  
Article (Art. 102)  
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE LES ENTREPRISES DALLAS ÉLECTRIQUE INC. Corporation légalement constituée, ayant eu sa place d'affaires à 4701, avenue Ontario est, Montréal (Québec) H1V 1L3. AVIS est par les présentes donné qu'une ORDONNANCE DE SÉQUESTRÉ a été rendue contre LES ENTREPRISES DALLAS ÉLECTRIQUE INC. le 4ème jour de décembre 1990 et que la faillite est réputée rétroagir au 19ème jour de novembre 1990, date du dépôt de la requête. La première assemblée des créanciers sera tenue le 3ème jour de janvier 1991 à 9h30 au bureau du Syndic, 500, boul. de Maisonneuve ouest, 27ème étage, Montréal (Québec).  
DATE DE MONTREAL, le 12ème jour de décembre 1990.

**COUR SUPÉRIEURE**  
PRÉSENT  
PROTONOTAIRE ADJOINT  
TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.  
C. JOCELYN BERNIER et SYLVIE DESJARDINS, Intimés.

**AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE**  
Article (Art. 102)  
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE LES ENTREPRISES DALLAS ÉLECTRIQUE INC. Corporation légalement constituée, ayant eu sa place d'affaires à 4701, avenue Ontario est, Montréal (Québec) H1V 1L3. AVIS est par les présentes donné qu'une ORDONNANCE DE SÉQUESTRÉ a été rendue contre LES ENTREPRISES DALLAS ÉLECTRIQUE INC. le 4ème jour de décembre 1990 et que la faillite est réputée rétroagir au 19ème jour de novembre 1990, date du dépôt de la requête. La première assemblée des créanciers sera tenue le 3ème jour de janvier 1991 à 9h30 au bureau du Syndic, 500, boul. de Maisonneuve ouest, 27ème étage, Montréal (Québec).  
DATE DE MONTREAL, le 12ème jour de décembre 1990.

**COUR SUPÉRIEURE**  
PRÉSENT  
PROTONOTAIRE ADJOINT  
TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.  
C. JOCELYN BERNIER et SYLVIE DESJARDINS, Intimés.

**AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE**  
Article (Art. 102)  
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE LES ENTREPRISES DALLAS ÉLECTRIQUE INC. Corporation légalement constituée, ayant eu sa place d'affaires à 4701, avenue Ontario est, Montréal (Québec) H1V 1L3. AVIS est par les présentes donné qu'une ORDONNANCE DE SÉQUESTRÉ a été rendue contre LES ENTREPRISES DALLAS ÉLECTRIQUE INC. le 4ème jour de décembre 1990 et que la faillite est réputée rétroagir au 19ème jour de novembre 1990, date du dépôt de la requête. La première assemblée des créanciers sera tenue le 3ème jour de janvier 1991 à 9h30 au bureau du Syndic, 500, boul. de Maisonneuve ouest, 27ème étage, Montréal (Québec).  
DATE DE MONTREAL, le 12ème jour de décembre 1990.

**AVIS SELON L'ARTICLE 157(1) DU CODE CIVIL**  
AVIS est par les présentes donné que M. R. LEATHER STORES OF CANADA LIMITED, par contrat daté du 29 novembre 1990, a vendu, cédé et transporté tous ses présents, dettes, réclamations et actifs, compris et futurs, en faveur de HONGKONG BANK OF CANADA et que ce contrat a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Montréal le 10 décembre 1990 sous le numéro 434263.

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** que le contrat de vente en date du 23 novembre 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 175879 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10e jour de décembre 1990, sous le numéro 434267.

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** que le contrat de vente en date du 23 novembre 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 175879 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10e jour de décembre 1990, sous le numéro 434266.

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** que le contrat de vente en date du 23 novembre 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 175879 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10e jour de décembre 1990, sous le numéro 434264.

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**, conformément à l'Article 157(1) du Code Civil du Bas Canada, que « ER DANTEX » (1980) LTD. (LES TISSUS D'ER (1980) L'ÉTÉE (faisant affaires de temps à autre sous le nom et la raison sociale de « ER DANTEX ») par « General Assignment of Book Debts » exécuté le 22 décembre 1983 et enregistré à Montréal sous le numéro 3433617, a cédé et transféré toutes dettes, comprises à recevoir, demandées et choses en action, présentes ou futures, à LA BANQUE DE NOUVELLE ÉCOSSE.

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** que le contrat de vente en date du 23 novembre 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 175879 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10e jour de décembre 1990, sous le numéro 434265.

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** que le contrat de vente en date du 23 novembre 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 175879 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10e jour de décembre 1990, sous le numéro 434264.

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** que le contrat de vente en date du 23 novembre 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 175879 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10e jour de décembre 1990, sous le numéro 434265.

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** que le contrat de vente en date du 23 novembre 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 175879 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10e jour de décembre 1990, sous le numéro 434264.

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** que le contrat de vente en date du 23 novembre 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 175879 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10e jour de décembre 1990, sous le numéro 434265.

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** que le contrat de vente en date du 23 novembre 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 175879 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10e jour de décembre 1990, sous le numéro 434264.

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** que le contrat de vente en date du 23 novembre 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 175879 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10e jour de décembre 1990, sous le numéro 434265.

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** que le contrat de vente en date du 23 novembre 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 175879 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10e jour de décembre 1990, sous le numéro 434264.

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** que le contrat de vente en date du 23 novembre 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 175879 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10e jour de décembre 1990, sous le numéro 434265.

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** que le contrat de vente en date du 23 novembre 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 175879 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10e jour de décembre 1990, sous le numéro 434264.

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** que le contrat de vente en date du 23 novembre 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 175879 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10e jour de décembre 1990, sous le numéro 434265.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO SPEQ 2000 INC**  
Prenez avis que la compagnie INTRO SPEQ 2000 INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Brossard, le 14 décembre 1990. Procureur de la compagnie Daniel D. Côté.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION INTRO**

# LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

## INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
- 200-299 Immobilier — Commercial
- 300-399 Marchandises diverses
- 400-499 Offres d'emploi
- 500-599 Services
- 600-699 Véhicules automobiles
- 900-999 Avis

## LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TELEPHONE

**286-1200**

## 122 Condos à vendre

### STE-AGATHE

#### Maisons de ville CONDOMINIUMS

Phase II à partir de 159 500 \$

600' au bord de l'eau \* 3 chambres à coucher \* Foyer \* Appareils électriques \* Alarme \* Aspirateur central \* Piscine et tennis.

Visitez nos modèles ou téléphonez pour une brochure

**Mtl 983-8203 Ste-Agathe 326-8281**

20-12-90

## 113 Propriétés à revenus à vendre

P.A.T., 24 logements, revenu 114 000 \$, tous loués, hyp. 540 000 \$, 11% de sem., aubaine 37 000 \$ la porte, vente privée. 464-5643

PLATEAU MT-ROYAL, rue Cartier, secteur tranquille, duplex rénové, 2 X 5, pres parc, école, services. Bons revenus. 179 500 \$, 524-4233

RUE PANET ET SICARD 2 X 6 log. hyp hypothèque - petit complot. Un prix à révéler. Pour investisseurs. 628-7270

## 118 Copropriétés à vendre

LAC BROME Manor Inverness: Élégante copropriété de style loyaliste dans rare ensemble riverain. 1 100 pi.ca. plus terrasse. 2 ch., 1 s/bains, 5 apparts ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soucieux, confort, sécurité, tranquillité. A moins de 30 minutes de 6 centres de ski, golf en développement et au cœur de Mont-Tremblant. Les prix sont élevés. Les prix: 125 000 \$ Sur rendez-vous. Tél: 987-3838, soir: 388-2704.

## 121 Condos à louer

AM MT-STE ANNE Condo 830 pi.ca., 2 ch.c., moderne, meublé, foyer, piscine int' ext., salle com. physique. 418-827-2769.

## CENTRE VILLE RUE ST-DOMINIQUE CONDO/LOFT (livraison fin janv. '91, 1040 pi.ca., éligible subvention, garage sous-terrain.

4 4 3 - 5 6 5 0

## ILE DES SOEURS

Penthouse 2 étages, 2000 pi.ca., 4 ch.c., 2 s/bains, foyer, balcon, cuisine, terrasse avec vue sur la ville & fleuve, 1500 pi.ca., hypot. 11%. JOSEE 849-3388 ou répondre 766-6108.

## LORRAINE

Reprise de finance SECTEUR DE CHOIX, BUNG. 9 pces, foyer au séjour, s/manger, garage, Lise Desjais, 629-5611 Soc. Imm. Malo & Ass. Ctr.

## PENTHOUSE ESTUAIRE III, face au fleuve, relié au métro Longueuil. Jour

PIERREFONS 5 1/2, 118 900 \$ ou meilleure offre. Quilte la ville, dot de verdure. Belle vue sur bord de l'eau. 696-8242.

## PLATEAU - LOFT, 2 000 pi.ca., monte-châssis, puits de lumière, climat., lum. halogène, b-tourbillon, asc. central, syst' alarme, poss. terrasse, vue sur mont, super design agents s'abstenir. 522-2058

## PRÈS HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT

Condominium de prestige, tout de Méritas, 6ème étage, vue dégagée et superbe sur ville et bois protégé, lumière intérieure 1 500 pi.ca. plus terrasse près de 400 pi.ca., 2 s/bains, 2 garages intérieurs, 2 s.v. services incluant saunas, piscines intérieure et extérieure, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, concierge résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes artères. Libre immédiatement. Prix: 210 000 \$ Sur rendez-vous. Tél: 987-3838, soir: 388-2704.

## STE-ADELE

Condo 1 ch, 240 Ch. Loup-Garou, face aux pentes. Fait voir! 69 900 \$, Mtl 874-9121, sam. dim. 1-229-9666

## 125 Chalets à louer

BROMONT, chalet alpin, 3 chambres, foyer, 3 mois 2200 \$, immédiat. 737-9537, 739-9726.

CHALET Ste-Agathe, luxueux 4 chambres location saison, mois, semaine, déjeuné, chaudière à gaz, piscine, sauna, piscine de Noël ou Jour de l'An. 931-5044, 819-326-1283.

CHALET DE SKI Idéalement situés, entre Orford et Howls'Head, sur lac Memphrémagog, 3 c.c., 2 s/b., b-tourbillon, foyer, tout équipé, Disp. imm. Pour la saison ou pour le période des fêtes. Prix à partir de 650 \$/n. (819)822-2410, (514)297-2210, 434-4815.

LAC LIBBY Bord de l'eau. Sortie 100 autoroute Cantons de l'Est. 2 chambres, foyer, au carrefour des pistes de ski. (819)822-2410, (514)297-2210, 434-4815.

LAC MEMPHRÉMAGOG à Southerly-sur-le-Lac. Grand chalet meublé, avec lingerie, grand terrain. A quelques minutes des pentes du Mont Orford. 4 400 \$ location, tout inclus. S.v.p. téléphonez à l'heure des repas. Tél: 1-372-0935.

MAGOG, Orford, Memphre Club, foyer, équipement, 4 personnes, sem/mois-saison. (819) 843-4997.

MONT STE-ANNE Du 4 janvier au 18 janvier. Pour 8 personnes. Tout équipé, foyer, accès piscine, sauna. Johanne. (418)847-1884.

SKIEURS CHALET A LOUER, MONT STE-ANNE tout inclus. (418)663-2716.

ST-ADOLPHE D'HOWARD, saison hiver, chalet meublé, chauffé, déneigement inclus. (819) 327-2848.

SUTTON, sur les pentes, foyer, 3 c.c., sous-sol fini. 274-6047.

VAL ST-CÔME, condo meublé, foyer, vue panoramique, directement sur les pistes. 514-753-3251.

## 149 Terrains à vendre

### À QUI LA CHANCE!

Région de Lanaudière, 90 km de Mtl  
Lac privé, de 4 000 000 pi car.  
sur 27 000 000 pi car. de terrain

Idéal pour l'ensemencement de truites, petite île, barrage en béton, cabane à sucre, chemin d'accès, 3 cents le pi car.

Parfait pour petit groupe d'investisseurs.

T.P.S.?  
Hâtez-vous!  
(514) 463-2354  
fin de sem.: (514) 835-2907

## 129 Chalets à vendre

BORD DU RICHELIEU CHALET ISOLÉ, 4% FOYER, bain thérapeutique, pabo, terrain 29 000 pi.ca., garage, qual. 90 000 \$ 1-771-8080 imm. Pro-vente, Normand Racine ctr.

MONT STE-ANNE Moins d'un mille des pentes, magnifique chalet meublé, 1 020 pi.ca. sur 2 étages, 2 c.c., salon/foyer, s. à m., cuisine, entrée, s/bains, meubles, prix original env. 40 000 \$, hyp. 95 000 \$, Louis Dusseau 658-7317.

BOISBRAND petite ferme, maison 4 pièces, écurie, terrain 9 arpents à louer (ou à vendre). 435-2067.

LAC SUPÉRIEUR: près Mont-Tremblant. Spacieux bungalow «split-level». Bail à l'année, 5% de c.c., meublé et décoré à neuf, grande salle de séjour avec baie vitrée, très ensoleillé, foyer naturel, salle d'eau, bain tourbillon, s/lavage, chauffage central. Minorités bienvenues. Maurice, 819-328-7662.

137 Maisons de campagne à louer

BOISBRAND petite ferme, maison 4 pièces, écurie, terrain 9 arpents à louer (ou à vendre). 435-2067.

LAC SUPÉRIEUR: près Mont-Tremblant. Spacieux bungalow «split-level». Bail à l'année, 5% de c.c., meublé et décoré à neuf, grande salle de séjour avec baie vitrée, très ensoleillé, foyer naturel, salle d'eau, bain tourbillon, s/lavage, chauffage central. Minorités bienvenues. Maurice, 819-328-7662.

145 Terres, fermes à vendre

ÉRABLIÈRE, avec maison, Victoriaville, équip. 4 000 entalles, 135 000 \$ 1-819-275-2376.

ST-ANDRÉ-AVELLIN, ferme de 205 acres, 160 cultivables, étable, bât en 1987, garage, maison avec sans machinerie, 819-983-6583.

ST-EUSTACHE, près parc industriel, 110 arpents, 250 000 \$ négociable, 472-5513.

## 149 Terrains à vendre

LAVERGNE, 20 km Pont Champlain, terrain boisé, 17 000 pi.ca. avec service d'égoût, taxes très basses, 25 000 \$, 1-348-8220.

LAVAL Ste-Rose, zone blanche, 5 millions pi.ca., 1.40 \$/pi.ca. nég. Service disponible. 663-0307, 663-8530.

## 153 Transactions immobilières diverses

A VENDRE Domaine Soleil du Lac, chalet isolé avec résidence privée, situé sur les bords du lac des Journalistes à Ferme Neuve. A prox. du Lac Basketon, Windigo. Pour info: 819-587-3298.

## 160 App. et log. à louer

4 1/2 chauffé, très clair, vue Mont-Royal, libre 1er février, 650 \$, 341-8477 ou 340-5990.

7204-SÈME (ST-MICHEL) Métro & services, poêle combustion, 495 \$321-1563 (après 18h)

AHUNTSIC, 3 1/2 tranquille, ensoleillé, balcon, chauffé élect., poêle/frigo. 5 min métro H-Bourassa, libre. 620-7546

BOYER, près métro et parc, 4 1/2, feu fermée, chauffage élect., rénové, concierge. 849-5753.

C.D.N.: Haut duplex, Grand 6 1/2, près métro U de M, frais petit. Libre. 950 \$ 738-8040

CARRÉ ST-LOUIS Superbe 3e, 6 1/2, tranquille, puits de lumière, toit terrasse, foyer, 1250 pi.ca., libre 1er février, 849-9449.

GRAND 8 1/2, superbement restauré, rue St-Hubert, près métro Sherbrooke, Libre. 9855 281-0064, 272-4681.

ILE DES SOEURS, grand 3 1/2, feu cour int. (parc) dernier étage, garage, 620 \$/mois, disposition Rabais, 465-0727 (Laissez message) 467-4471 après 18h.

JEAN-TALON 6292-82, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, entrée lav./s.c. Moins grat. 252-8478, 252-9848, 271-2317.

LE ROCKLEDGE Tradition, distinction U de M. ED-MONTPELIER Superbes 4 1/2-3 1/2, meublés, à partir de 245 \$/sem. 735-7528, 273-2752, 343-5973

METRO BEAURY, 7 1/2, rénové sur 2 étages à 2 pas de Radio-canada, 900 \$ 1191 Plessis, 842-3577, soir.

MTL-NORD 4 1/2 tranquille, balcon, ensoleillé, stationnement, pres centre d'achat, commodités, libre. 620-7546.

N.D.G., 7 1/2, haut duplex, 3 c.c., foyer, bosnières, puits de lumière, pres métro Vendôme, magnifique! 825 \$/mois, 288-6612.

OUTREMONT 50, Willodale, Ascenseur, chauffés 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2. 849-7061.

OUTREMONT: 5 1/2 rénové, propre, non-chauffé, entr. lav./s.c. pres métro Outremont. 625 \$ 659-3149

PLATEAU 2 1/2, face à parc, 3e étage, 2 balcons, bois franc, sous-location janvier ou février. 330 \$ 524-5010.

PLATEAU, magnifique penthouse, 3 000 pi.ca., 3 chambres, 2 s/bains terrasse, cuisine rénovée, Jenn-Air, frigo, foyer, disponible janvier, bail 18 mois, spécial 1 200 \$, Jour. 277-4146, soir: 739-8392.

STE-ADELE, idéal pour skieur, luxueux 2 1/2 meublé, prés Châteauelec, 3505/mois, 1-229-8232.

## 167 A louer hors frontières

A LOUER PARIS (Xvie), App. 6 1/2, (100 m.c.) chauffé, non-meublé. Libre janvier à l'été 92. 2 500 \$/mois. Tél: (514)84-6566.

FORT LAUDERDALE: Townhouses, semi-détachés, sur le canal. 923-3774

FORT LAUDERDALE FL, motorisé 31 pi. à louer, tout équipé, 15 février au 1er mars. Inf. 943-9045.

POMPANO BEACH, Jasmin Villa Mote, 30 unités, rénovées, 200 pi.ca. de la mer, kitchenette, piscine chauffée, (305) 941-7930.

A vendre hors frontières

FORT LAUDERDALE: Townhouses semi-détachés, sur le canal. 923-3774

SARASOTA FLORIDE Mimi Pellet veut vous aider à acheter condo ou maison 1-800-365-2115, rés. 1-813-924-4208.

## 599 Offres de services

### FACTURATION POUR LES MÉDECINS

systèmes de santé ACL

- facturation et conciliation automatisées
- fichier des patients avec l'histoire de la facturation
- support pour les réseaux
- accrédité depuis 1984
- carnet de rendez-vous disponible en option

seulement 495\$ (Jusqu'au 31 décembre)

4999, Ste-Catherine ouest, suite 505  
Téléphone (514) 481-1197  
invitation aux revendeurs

## 275 Locaux à louer

RUE CRESCENT Esp. com. Boutique ou bur. 336 p.c. + 650 p.c. 861-7580 — 849-4859

## 283 Commerces à vendre

ACHETONS - VENDONS COMMERCES pour l'équipement, machinerie et inventaire tout genre 686-9391, 333-0819

PEPINIÈRE établie depuis 3 ans, chfr de affaires et profits intéressants Claudine Yelle au 430-6664 Le Permant courtier

## 371 Ordinateurs

I.B.M. COMP. 386-25 H D 80 meg. Super V.G.A. 2 meg R.A.M. Inf. Martin 745-4540 ou 844-1721

«INFO COMPLEXE RIVE-SUD» AT-286, 12MHz complet 565 \$ 80386 SX, 20MHz complet 1 055 \$ 80836, 33MHz complet 1 695 \$ 5400 Grande Allée, St-Hubert 443-6366

ORDINATEURS PHILLIPS 286 disque dur 20-M, monochrome, disquette 3.5 et écran VGA en option. 453-7174, 425-1112.

## 375 Instruments de musique

EUTERPE SERAIT FIÈRE DE VOUS Piano neuvs ou restaurés garantis Accord-irradiation-réparation 625-2507

PIANO A QUEUE, 5 pieds Shumann, remis à neuf, 7 900 \$, 492-2769.

PIANO DROIT 5'40", New-Combe, sonorité excellente, finition acajou impeccable, un accordement gratuit, 1900 \$, 658-7556.

## 383 Bois de foyer

POÊLE À COMBUSTION LENTE, NEUF, directement du fabricant, valeur 749 \$, prix du grossiste 385\$. Soufflerie optionnelle. 1-798-2686 jour, 445-9280 soirée

ANTONI TAPIES: «Uno Es Ninguno» Eau forte Caribonum, 56 X 73cm, ciment, datée 1979, no. XLIII sur LXXIII. 270-0085

OEUVRE DU PEINTRE ANGELOMUEL OUELLET, réalisée en 1968, 36 X 20", 12 500 \$, 654-8503.

## 510 Cours

ANGLAIS COURS PRIVÉS par professeurs anglophone diplômés, 508/2 heures, 389-2303.

PREMIÈRE LEÇON GRATUITE Dos ou Lotus ou Database. 766-2971 (Ordinateur louer)

## 551 Déménagement

A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

CAMIONNETTE & CHAUFFEUR 20h. Déménagement. Main d'oeuvre disponible. Ou Transport passagers (8) 276-7739.

DÉMÉNAGEMENT SYMPTHATIQUE, poêle, frigo, meubles de toutes sortes, etc., prix raisonnables. 729-9752.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Appréciation: 253-4374.

## 553 Entrepasage

DE LANAUDIÈRE Entrepôt 45 X 100, foyer mensuel. Libre immédiatement. 725-3151.

559 Entretien, réparations, rénovations

CHANGEMENT D'ENTRÉES chauffage/rénovation, finition de sous-sol, Meigo Inc. 425-2371.

CONSTRUCTION J.P.: Spécialisée en rénovation, démolition, brucq, ciment. Profitez de nos services avant la TPS. 839-6035 — 722-7908

## 567 Lavage, nettoyage

NETTOYAGE DES FÊTES. Lavage de murs, tapis, peinture. Estimation gratuite. 15 ans d'expérience. 276-7539

## 571 Peintures, peinture

PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES pour peinturer vos apps. Travail garanti. 3% 300\$/4% 350\$/5% 400\$/Peinture comprise. 965-1211.

## 579 Traiteurs

POUR LES FÊTES Blocs de foie gras, de canard et d'oie, 100% pur, au canard, importé directement de France. Tél. 932-2375

## 589 Traitement de texte

A VENDRE OU A LOUER Auberge Forestville, 30 chambres, salle à manger, salle réception, prête à opérer. Contactez Mario ou Céline après 20h. (418) 587-6173 — (418) 587-2222

## 591 Occasions d'affaires

COMMERCANTS SÉRIEUX MARCHÉ AUX PUCES DÉCARIE JEAN-TALON Innovation dans le domaine du marché aux puces, quelques emplacements encore disponibles, inventaire complet en marchandise et produits nécessaires. 497-1442

## 599 Offres de services professionnels

MANQUE DE TEMPS POUR MAGASINER? Offre mes services pour faire vos achats de Noël. 343-6532, code 44897, ch. 65. Sr. 769-6679

## 695 Automobiles à vendre

RELAXEZ EN PORSCHE TURBO 86 (39 000 km) VALEUR A NEUF 125 000.00 \$ 592-1475 VENTE RAPIDE À 85 000.00 \$ AVEC CELLULAIRE

## 89 MERCEDES BENZ 300 E

blanc sur cuir, tout équipée, A1, grantie transférable, blanche, 13 000 km. 16 500 \$ 493-6020

HONDA Prelude Si, 88, blanche, mécanique, 55 000 km, système d'alarme. Condition A-1. 15 900 \$, 636-0348.

JEOP YJ, Islander, blanche, 1989, 6 cylindres, 5 vitesses, 2 toits, 4 portes. 14 975 \$ 667-3213.

OLDS TORONADO '88, digital, tout équipé, voiture d'exécution, bail de paiement, 16 000 \$, 441-5701, 252-1229.

POUR COLLECTIONNEUR 1971 Karmann Ghia, excellente cond., jamais roulée en hiver, pas de rouille, 73 000 km, mécanique et carrosserie état complet. 9 000 \$, 270-0085.

## DECES

GODBOU EMILIE (LÉONARD) A Montréal, le 18 décembre 1990 à l'âge de 86 ans, est décédée. Dame Emilienne Léonard épouse de feu Louis Cyrille Godbout. Elle laisse dans le deuil son fils François (Sibylia Hesse) et ses petits-fils: Louis et Christian, ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis. La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Alfred Dallaire Inc. 1111 av. Laurier-Ouest à Outremont à compter de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00 le jeudi le 20 courant. Les funérailles auront lieu le vendredi 21 courant à 11h00 en l'église St-Germain d'Outremont. De là, le cortège se rendra à Waterloo Québec pour une courte cérémonie en l'église St-Bernardin à 14h00 suivi de l'inhumation au cimetière de même endroit. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

S.V.P. pas de fleurs, des dons à la Fondation du Centre hospitalier Côte-des-Neiges seraient appréciés.

## VERSAILLES, ALFRED

A Montréal, le 16 décembre 1990, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Alfred Versailles, fils de feu Joseph Versailles et de feu Marie Tremblay.

Il laisse dans le deuil son épouse Louise Viau, ses enfants Alfred, Louise et Jean (Louise Le Beau), ses frères Joseph et Paul ainsi que ses belles-sœurs, neveux et nièces.

La dépouille sera exposée au Salon Alfred Dallaire Inc. 1111 rue Laurier ouest, Outremont, mardi le 18 courant, de 14h à 17h et le 19 courant, de 14h à 17h et le 20 courant, de 14h à 17h. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant, à 11h, à l'église St-Germain d'Outremont et de là au cimetière Notre-Dame des Neiges. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Des dons à la Fondation de l'Hôtel-Dieu seraient appréciés.

## 101 Propriétés à vendre

A LONGUEUIL, 3 km du métro, 4plex, pierre, luxueux, 500 d'extra, 7% prop. occupant, 3 X 4 1

## DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

# Ne souhaitons pas la désintégration du Canada anglais

Que le Québec opte pour l'indépendance si une entente de souveraineté-association ne peut être conclue

LOUIS BERNARD

L'auteur a été haut fonctionnaire au gouvernement du Québec durant de nombreuses années. Il a été étroitement associé à plusieurs conférences constitutionnelles. Il occupe actuellement le poste de premier vice-président — Administration — à la Banque Laurentienne. Nous publions ici de larges extraits du mémoire qu'il a présenté à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec.

LES FONCTIONS que j'ai exercées au service du gouvernement du Québec m'ont amené à participer activement à toutes les conférences constitutionnelles qui ont eu lieu au Canada depuis celle de « la Confédération de demain », organisée à Toronto par M. John Roberts, en 1967, jusqu'à la toute dernière sur les accords du lac Meech en juin dernier. Je n'ai manqué que celle de Victoria, en juin 1971.

J'ai donc eu l'occasion, tout au cours de ces années, de réfléchir sur l'évolution de nos affaires constitutionnelles. Et, même si j'ai quitté ce secteur depuis quelque temps, j'ai pensé qu'il pourrait être utile à vos travaux de connaître le fruit de cette réflexion.

### Le tampon canadien

Pour être aussi court et précis que possible, j'ai tenté de résumer ma pensée autour de quelques idées principales que j'aimerais soumettre à votre attention.

1 — Tout d'abord, en raison du voisinage des États-Unis, je soutiens qu'il est dans l'intérêt à long terme du Québec que le Canada anglais persiste comme entité politique distincte.

Nous ne devons pas être présomptueux, ni téméraires. Nous avons comme voisin, au Sud, un géant formidable, 40 fois plus nombreux que nous. S'il fallait que tout le Canada se désintègre et que les autres provinces se joignent aux États-Unis, nous serions complètement isolés et nous nous trouverions entourés de toute part par une mer économique, culturelle et sociale qui risquerait, avec le temps, de nous submerger. Pensons à la pression actuelle qu'exerce déjà sur nous la réalité américaine et essayons d'imaginer ce qu'elle pourrait être si nous perdions le tampon canadien.

Je ne prétends pas que cette perspective soit telle qu'elle doive nous empêcher de suivre notre propre chemin. Je dis simplement que, dans toute la mesure du possible, nous devons favoriser la continuation du Canada anglais comme entité politique distincte afin de pouvoir appuyer no-

tre caractère distinct sur celui de nos voisins canadiens. Face à la puissance américaine, deux sociétés distinctes — si possible alliées — valent mieux qu'une.

Et, n'oublions surtout pas que l'avenir dure longtemps. Nous devons essayer d'évaluer de notre mieux quelles seront les conséquences à très long terme des gestes que nous posons aujourd'hui.

2 — Cela me mène à une autre idée selon laquelle il est dans l'intérêt mutuel du Québec et du Canada d'être associés dans une alliance économique entre pays respectivement souverains.

### Je suis de plus en plus convaincu que la présence du Québec au sein de la fédération canadienne empêche le Canada anglais de se définir lui-même

D'abord, je crois personnellement qu'il est dans l'intérêt du Québec de devenir une nation pleinement souveraine, c'est-à-dire jouissant du pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et de conduire ses relations internationales, pour employer les termes de la question référendaire de 1980. La raison de cette conviction est simple : c'est que cela est dans la nature des choses et conforme aux lois de la vie.

Que nous le voulions ou non, nous sommes une nation. Nous devons avoir la lucidité de l'admettre et le courage d'en tirer les conséquences. Si nous voulons apporter notre contribution au progrès de l'humanité et garantir le développement de notre société unique et singulière, nous devons assumer nous-mêmes la responsabilité de notre propre destin. Être maître chez soi, ce n'est pas seulement un droit, mais également un devoir.

Par ailleurs, la souveraineté permettrait au Québec d'obtenir une pleine compétence sur des matières comme les communications, la main-d'œuvre, la sécurité sociale et l'environnement qui sont essentielles à son progrès et qu'il serait pratiquement impossible de récupérer dans un régime fédéral, même renouvelé; elle garantirait enfin au Québec tous les moyens dont il a besoin pour assurer d'une manière permanente et définitive la pleine sécurité de son identité culturelle.

Mais dans le monde d'aujourd'hui, la souveraineté ne peut se vivre que

dans l'interdépendance. C'est la tendance universelle qui prévaut sur tous les continents et nous ne faisons pas exception à la règle. En préservant par une alliance l'espace économique commun qui nous relie déjà aux autres provinces canadiennes, nous préservons l'acquis — qui est considérable — et nous assurons les bases de notre progrès futur. Cela nous permettra, de surcroît, d'exercer au sein des forums internationaux comme l'OCDE, le GATT et le Groupe des Sept, une présence qui autrement, nous échapperait. Il va de soi que ce qui vaut pour le Québec vaut aussi pour le Canada, car la séparation du Québec affaiblirait profondément l'économie canadienne et son influence dans le monde.

### Une décision rapide

3 — Une autre idée que je voudrais vous soumettre, c'est qu'il y aurait avantage à ce que l'avènement de ce nouvel arrangement se réalise rapidement.

Je dois vous avouer que j'ai hésité avant de vous soumettre cette idée de peur qu'elle ne soit que le reflet d'une impatience personnelle après plus de 20 ans consacrés aux discussions constitutionnelles.

Mais à la réflexion, je crois que si des gestes décisifs ne sont pas posés pour vraiment faire avancer les choses, nous nous condamnons à tourner en rond, que la situation risque de se dégrader et que la solution du problème n'en sera que plus difficile. Il y a des moments de grâce où il faut saisir l'occasion.

Il existe présentement au Québec un désir partout ressenti de rechercher un terrain d'entente entre toutes les tendances, qui serait le point d'ancrage de notre vouloir-vivre collectif. Je souhaite ardemment que votre commission sera en mesure de définir ce tronc commun capable de réunir la grande majorité des Québécois. En faisant ressortir les éléments d'un consensus national, votre commission permettra au Québec de faire un pas décisif dans la solution du problème constitutionnel. Car, avec l'échec des accords du lac Meech, les Québécois n'ont pas encore répondu, quoi qu'on en dise, à la fameuse question : « What does Québec want? »

Par ailleurs, il me semble que le Canada anglais passe actuellement par une phase d'effritement qui pourrait mettre son avenir en péril. Plus la crise constitutionnelle se prolonge, plus ce danger grandit. Personnellement, je suis de plus en plus convaincu que la présence du Québec au sein de la fédération canadienne empêche le Canada anglais de se définir lui-même et d'identifier les valeurs susceptibles de servir de ciment à sa société nationale au



L'édifice de l'Assemblée nationale du Québec.

cours du prochain siècle. C'est pourquoi, je crois qu'il y a une certaine urgence à régler rapidement la crise constitutionnelle actuelle.

4 — J'en viens donc à une dernière idée qui tente de répondre à la question suivante : comment faire pour régler ce débat qui nous hante depuis des décennies ?

À mon sens, c'est aux Québécois qu'il appartient de dénouer l'impasse en posant un geste décisif : ce geste, ce serait d'exprimer clairement que le Québec est prêt à former un pays souverain, même sans alliance économique avec le Canada, si, dans un

### Il est nécessaire de fixer un délai — qui pourrait être de deux ans — si on veut que les négociations progressent

délai donné, il s'avérerait impossible de négocier une telle entente d'association.

Je suggère donc à votre commission de recommander au gouvernement de tenir un référendum sur la question suivante : « Acceptez-vous que le Québec déclare son indépendance si, après une période de négociation d'au plus deux ans, une entente de souveraineté-association ne peut être conclue avec le Canada ? »

Évidemment, le délai de deux ans que je propose est quelque peu arbitraire. Il pourrait être plus long ou plus court, suivant les circonstances. Mais je crois que l'existence d'un délai précis est nécessaire si on veut

que les négociations progressent efficacement et ne se prolongent indéfiniment.

Quant à la définition de ce qui constitue une entente de souveraineté-association, 10 ans de débats au Québec en ont rendu le contenu assez clair. Une telle entente comporterait en effet deux éléments essentiels : d'une part, l'acquisition par le Québec de tous les attributs de la souveraineté et, d'autre part, la conclusion d'un traité organique d'alliance économique entre le Québec et le Canada. Le contenu de ce traité dépendra des circonstances et pourra évoluer dans le temps, comme c'est le cas pour d'autres ententes de ce genre partout dans le monde : en Europe, en Amérique latine, en Afrique ou en Asie. Puisqu'il sera le fruit de négociations, il est impossible de prévoir à l'avance ce qu'il contiendra au départ; mais il devra être approuvé par l'Assemblée nationale, et fera par conséquent l'objet d'un débat public.

### Une option claire

La question que je propose porte sur l'essentiel : les Québécois sont-ils prêts à ce que le Québec puisse devenir un pays souverain et indépendant ? S'ils ne le sont pas, ils devront se résigner à vivre dans le régime fédéral actuel, car l'histoire a prouvé que ce régime est incapable de se renouveler en profondeur. S'ils le sont, il y a toutes les raisons d'espérer que le Québec pourra maintenir, grâce à un accord d'association, ses relations économiques étroites avec ses voisins canadiens, car cela est dans leur intérêt aussi bien que dans le nôtre. Mais, même si la chose devait s'avérer impossible au départ, le Québec pourra continuer à commercer avec le reste du monde, y compris le Canada et les États-Unis, dans le cadre du GATT et des autres accords internationaux, et ne sera pas isolé pour autant.

### Un correctif radical

Je partage le sentiment de tous ceux qui croient à la nécessité et à l'urgence pour le Québec de prendre en main son propre destin à la suite du rejet de Meech. Mais je trouve que cette nécessité et cette urgence sont aggravées par les tendances centralisatrices qui se manifestent depuis. Le Québec chaque année continue de perdre du terrain au profit d'Ottawa. Il est dans la position de celui qui devra revendiquer plus et plus pour simplement garder les pouvoirs qu'il avait avant de commencer à négocier. À mon point de vue, la situation constitutionnelle présente est intolérable, et elle exige qu'on lui applique un correctif radical.

## La souveraineté préalable

LUC-NORMAND TELLIER

L'auteur est professeur à l'Université du Québec à Montréal

PLUS les travaux de la Commission Bélanger-Campeau progressent, plus deux sentiments contradictoires s'installent : celui de l'inaccessibilité du statu quo et celui de la difficulté du changement. Face au cul-de-sac de Meech, le fédéral semble impuissant et le Québec, acculé à réagir. Quelle qu'en soit la forme, la réaction du Québec ne peut aller que dans le sens d'une plus grande autonomie ou de la souveraineté.

Ceci ayant été dit, tout s'embrouille : un ou deux référendums, les négociations « à deux » avec Ottawa, la récupération de certains pouvoirs (santé, immigration, etc.), ou de tous les pouvoirs, des négociations suivies de l'accession à la souveraineté, ou l'accession à la souveraineté avant toute négociation...

Face à tant de questions, tout consensus semble de plus en plus difficile.

### Adhérer à une Confédération canadienne pour cinq ans

Une hypothèse me semble pourtant être négligée, qui pourrait fort bien rallier tout le monde ou presque. Je fais allusion à l'idée d'une « souveraineté préalable ». Cette hypothèse vise à affirmer la souveraineté du Québec en faisant adhérer le Québec à la Confédération canadienne actuelle pour une période de cinq ans au terme de laquelle cette adhésion serait renégociable de part et d'autre. Elle vise, en somme, à changer le fond des choses sans faire de vague.

Soyons clairs. Suivant cette hypothèse, d'ici un an, par exemple, le Québec, par voie de référendum, se déclarerait souverain et, comme premier geste d'État souverain, signerait pour cinq ans son adhésion à la Confédération canadienne et au statu quo en matière de répartition des pouvoirs et des juridictions. Deux seuls changements pratiques seraient prévus : 1 — l'adhésion du Québec aux Nations unies et à divers organismes internationaux (Unesco, etc.); 2 — la désignation par les électeurs québécois, par suffrage universel, du chef de l'État québécois (remplaçant le lieutenant-gouverneur).

La Confédération canadienne, le gouvernement central et toutes les institutions fédérales continueraient, pendant les cinq années qui suivraient, à fonctionner en pratique comme avant. Cependant, cette « Confédération » revêtirait dorénavant un double caractère. Du point de vue du Québec, il s'agirait d'une véritable confédération à laquelle le Québec adhérerait en qualité d'État souverain.

Du point de vue des provinces canadiennes, la « Confédération » canadienne serait une fédération à l'intérieur de laquelle les provinces auraient le statut d'États autonomes dans leurs champs de juridiction. Le Parlement et les institutions d'Ottawa auraient pour le Québec un caractère confédéral et pour les provinces canadiennes, un caractère fédéral.

Cette solution n'est pas aussi étrange qu'il y paraît. Ainsi, le Québec siègerait à l'ONU et dans certains organismes internationaux au même titre que le Canada, comme la Biélorussie et l'Ukraine y siègent au même titre que l'URSS dont ils font partie.

La double nature fédérale et confédérale des organismes centraux serait tout à fait semblable à la double nature de l'ancien empire austro-hongrois qui constituait, dans les faits, une confédération pour la Hongrie et une fédération pour les autres régions de l'empire.

Il n'est pas jusqu'à l'exemple du Vermont voisin qui doive être cité. Cet État américain a officiellement le pouvoir « souverain » (au moins, théorique) de se retirer des États-Unis, à intervalles réguliers de plusieurs décennies.

### Accession à la souveraineté

L'hypothèse de la « souveraineté préalable » aurait l'avantage de faire accéder, de façon irréversible, le Québec à la souveraineté, dans le statu quo, sans secousses, sans faire éclater le Canada, sans déstabilisation, en laissant tout le temps à tous de s'adapter et d'imaginer dans le calme et la sérénité la forme que prendrait, après cinq ans, l'entente Québec-Canada.

En somme, cette hypothèse lèverait l'équivoque qui existe quant au droit du Québec de redéfinir sa position face au Canada. Elle permettrait au Québec de signer avec le Canada, pour cinq ans, une entente que le Canada anglais pourrait difficilement refuser, comme elle consacrerait le statu quo. Elle amorcerait, dans l'ordre et le calme, une mutation du Canada prenant pour acquis le caractère souverain du Québec, mutation qui pourrait être salubre et acceptable pour tous.

Même du point de vue du gouvernement fédéral, une telle hypothèse pourrait être bienvenue dans la mesure où elle déboulerait la situation actuelle en engendrant une dynamique nouvelle qui pourrait être plus constructive que destructrice.

# Une fédéralisme de plus en plus centralisateur

GUY TREMBLAY

L'auteur est professeur à la faculté de Droit à l'université Laval. Nous reproduisons ici le texte intégral du mémoire qu'il a présenté à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec.

EN PARLANT du fédéralisme, les traités de droit constitutionnel et de science politique soulignent souvent qu'il n'empêche pas que sévise la dérive endémique vers la centralisation. Cette tendance lourde a toujours été présente dans le Canada fédéral, mais les tribunaux supérieurs, à l'instigation du Comité judiciaire du Conseil privé de Londres, l'ont bien contenue durant plus d'un siècle.

### Le rôle de la Cour suprême

Paradoxalement, c'est au moment même où le Québec posait ses conditions pour réintégrer le berceau constitutionnel, par suite du coup de force de 1982, que les tendances centralisatrices se sont mises à jouer pleinement.

Il faut se rendre compte que la Cour suprême du Canada n'hésite plus à transférer des pouvoirs provinciaux au fédéral, par simple interprétation du partage des compétences opéré en 1867, et sous prétexte

d'« efficacité » étatique : voir R. C. Crown Zellerbach Canada Ltd, (1988)1 RCS 401, où la pollution d'eaux provinciales fut jugée relever de la compétence fédérale exclusive, par application d'une théorie renouvelée des questions de dimensions nationales; General Motors of Canada Ltd c. City National Leasing, (1988)1 RCS 641, et Quebec Ready Mix Inc. c. Rocois Construction Inc., (1989)1 RCS 695, où fut créée la compétence fédérale d'imposer une réglementation générale du commerce et de régler les recours civils en la matière.

L'accord du lac Meech aurait permis au Québec de gagner quelques garanties d'autonomie par rapport au pouvoir central : la clause de société distincte aurait peut-être amené les tribunaux à tenir compte de la spécificité de notre système de droit civil dans l'interprétation et l'application du partage des compétences; les dispositions portant sur l'encadrement du pouvoir fédéral de dépenser dans des domaines de compétence provinciale exclusive, sur la nomination des juges de la Cour suprême et sur l'immigration aidaient aussi à rééquilibrer le rapport de forces.

Or, la situation où nous nous retrouvons aujourd'hui n'est pas celle du statu quo ante, n'est pas la même que celle qui prévalait avant la signature de l'accord du lac Meech en

### Les provinces canadiennes ne jouissent que d'une autonomie par tolérance

1987. Nous vivons une période où les forces centralisatrices sont désormais laissées à elles-mêmes. C'est comme si la satisfaction donnée au Québec en 1987 avait enfin permis aux vieux démons du Canada anglais — qui a toujours rêvé d'une hégémonie d'Ottawa — de se libérer. La vision de John A. MacDonald d'un Canada formant une union législative et dominant des provinces placées au rang de grosses municipalités prend forme.

### La jurisprudence

Ainsi, il devient de plus en plus difficile de voir comment la jurisprudence constitutionnelle actuelle pourrait permettre d'empêcher le fédéral d'adopter quelque politique que ce soit, même dans des domaines de compétence provinciale exclusive. Son pouvoir de dépenser est pratiquement illimité, et il commence à être officialisé par les tribunaux : YMHA Jewish Community Centre of Winnipeg Inc. c. Brown, (1989)1 RCS

1532; Winterhaven Stables Ltd c. A. — G. Canada, (1988)53 D.L.R. (4th) 413 (C.A. Alb.).

Le fédéral peut choisir de lier même les gouvernements provinciaux par ses lois, comme vient de le confirmer la Cour suprême à propos d'une entreprise publique de téléphone (Alberta Government Telephones c. Canada (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes), (1989)2 RCS 225, mais les lois provinciales valides ne peuvent lier le gouvernement fédéral (sauf si celui-ci choisit de s'en prévaloir). L'envahissement par le fédéral des domaines provinciaux au moyen de ses pouvoirs accessoires n'est plus balisé par le concept traditionnel de « nécessité », et il peut se faire dans la seule poursuite de l'efficacité « fonctionnelle » (General Motors, ci-dessus, p. 671).

On sait qu'en cas de chevauchement, la législation fédérale prime sur la législation provinciale chaque fois que des conflits surgissent (voir H. Brun et G. Tremblay, Droit constitutionnel, 2e éd., Cowansville, Ed. Yvon Blais, 1990, p. 413-4). Les nouvelles tendances qui se dégagent dans la jurisprudence portant sur le partage des compétences s'ajoutent aux mécanismes traditionnels qui permettaient déjà au fédéral d'envahir unilatéralement les champs de compétence provinciale : il s'agit du pouvoir déclaratoire et du pouvoir

d'urgence; ce dernier peut s'exercer même en temps de paix, dans la poursuite d'objectifs économiques, et son exercice n'est soumis à pratiquement aucun contrôle judiciaire (Avis sur la Loi anti-inflation, (1976)2 RCS 373).

Par l'effet cumulatif de ces facteurs, on peut dire que les provinces canadiennes ne jouissent que d'une autonomie par tolérance d'Ottawa. Le « quasi-fédéralisme » canadien de K.C. Wheare (Federal Government, 4e éd., Londres, Oxford University Press, 1963) devient un pseudo-fédéralisme.

**L'équipe du DEVOIR** LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale José Boileau, François Brousseau, Jean Chartier, Yves d'Avignon, Guy Ferland, Jean-Denis Lamoureux, Jacques Grenier (photographe), Louis-G. L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Clément Trudel; à l'information culturelle Angèle Dagenais, Paule DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrowski; à l'information économique Robert Dufresne, Jean-Pierre LeGault, Serge Triffault, Claude Turcotte; à l'information politique Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon (politique internationale), Laurent Soumis (politique municipale), aux affaires sociales Paul Cauchon (questions sociales), Jean-Pierre Proulx (éducation), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commis), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle (claviers), Denise Babin (secrétaire à la rédaction), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Christine Ouellet (secrétaire à la direction) LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa) LA PUBLICITÉ Michèle Allie (directrice), Jacqueline Avril, Christiane Benjamin, Ca-

roline Bourgeois, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes), Caroline DeHamel (graphiste), Johanne Brunet (secrétaire) L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Jeanne Carmel, Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Louis Huot, Jean-Guy Lacas, Rachel Leclerc-Venne, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Isabelle Bari, Linda Thériault (secrétaire à l'administration) LE TIRAGE Monique L'Heureux, Lise Lachapelle LES ANNONCES CLASSÉES Patrick Koczan (coordonnatrice), Marie-Hélène Aharie, Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Christiane Vaillant. LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division de Imprimeries Québecor Inc., 612 rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec, (514) 844-3361. Abonnements (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS = 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.